Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

MINISTERE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA REFORME DE L'ETAT

Les cahiers de la Veille

- ✓ **NOVEMBRE 2010**
  La recherche d'information sur Internet ne se limite pas à lancer trois mots clés sous Google …
- ✓ **JANVIER 2011**
  La veille, une activité encore méconnue …
- ✓ **MARS 2011**
  Evaluer et qualifier les sources d'information Internet …
- ✓ **MAI 2011**
  Retour sur investissement d'une démarche de veille stratégique …
- ✓ **JUILLET 2011**
  Quand la qualité nait de la quantité… De la découverte des fonctions d'analyse …
- ✓ **SEPTEMBRE 2011**
  Quel outil de veille stratégique pour demain ?
- ✓ **DECEMBRE 2011**
  Bercy sensibilise à la veille …

Ces cahiers de la Veille ont pour objectif de vous faire découvrir les différents aspects de la démarche de veille au travers du développement spécifique qui lui est consacrée dans la publication IE Bercy du Service de Coordination à l'Intelligence Economique.

Une compilation de ces cahiers est présentée ici, reprenant le contenu de l'espace réservé à la recherche, la collecte, le traitement, et la diffusion de l'information dans la publication. Actualités, méthodes, applications, et nouveaux outils sont présentés afin d'éclairer les adeptes de cette activité.

La présentation de nouveaux outils au fil des brèves issues d'informations collectées sur Internet, n'ont pas valeur de recommandation officielle. Elle vise simplement à vous informer et à vous faire découvrir les possibilités offertes par ces différentes ressources.

En retour, nous sommes curieux de recueillir vos points de vue, voire vos réactions sur les thèmes et les sujets développés dans cette lettre d'information.

Bonne découverte.

SG
Secrétariat général

LA RECHERCHE D'INFORMATION SUR INTERNET NE SE LIMITE PAS A LANCER TROIS MOTS-CLES SOUS GOOGLE …

Après avoir défini les contours et les enjeux d'un sujet de veille sur Internet, l'une des premières étapes pour démarrer celle-ci est le *Sourcing* qui consiste à **sélectionner les sources que l'on mettra sous surveillance**.

Pour faire une recherche sur Internet, la plupart des internautes se contente de lancer quelques mots-clés sur Google et de regarder la première page de résultats. Pourtant, Google ne donne accès qu'au « *Web visible* ». Le recours à des outils complémentaires comme des **moteurs de recherche spécialisés ou des portails dédiés** permettra le plus souvent d'obtenir des résultats plus pertinents. Il est vrai que Google est rassurant puisqu'il limite le champ de notre recherche et nous donne ainsi l'impression de ne pas nous perdre dans les labyrinthes du Web. Il convient donc d'apprendre à explorer d'autres ressources.

Pour une approche différente, on pourra commencer par « ***débroussailler*** » **le domaine de veille en élargissant la recherche avec un méta-moteur**. Le méta-moteur permet de lancer une requête unique simultanément sur plusieurs moteurs de recherche. Le résultat de la requête présentera un panorama de sources disponibles. Parmi ce type de moteur, on peut citer Ixquick, Seek.fr ou des moteurs comme Iseek, Polymeta qui classent les résultats par catégories.

On pourra aussi **choisir sur un portail multi-recherche, le moteur de recherche le plus adapté.** Les interfaces de Browsys.com\Finder avec ses centaines d'outils accessibles par des onglets spécialisés ou de Joongel avec plus de 90 plateformes du Web 2.0 classées par catégories offrent ainsi une grande variété d'outils que l'on pourra activer après avoir tapé sa requête.

Toutefois, ces outils ont une limite, **ils ne disposent pas d'indexation propre et leurs fonctions avancées** dont nous verrons l'utilité plus loin **sont souvent limitées.** Il n'y a pas en particulier de localisation de la recherche par pays, sur le domaine .fr. Ils sont donc généralement peu performants pour des recherches poussées.

Pour cibler mieux la recherche et **découvrir de nouvelles sources du « Web invisible »**, on aura recours à des répertoires de signets tels que ceux des sites : bibliotheque.sciences-po.fr, de la CCI Lyon (1000 sites), de l'association RIME, etc., ou à des annuaires thématiques tels que ceux proposés par Indexa.fr, Yahoo, Google Annuaires etc. Le portail multi-recherche Search22 propose, en plus d'une sélection de moteurs, des répertoires et des annuaires de liens.

Pour **rechercher des informations sur les entreprises**, on choisira, pour la France, des sites spécialisés comme Société.com, Kompass, etc. pour l'étranger des sites comme Hoovers, Forbes, etc. ou bien on utilisera un moteur de recherche spécialisé comme Accoona.eu, ou un annuaire de sites comme rba.co.uk/sources. Le portail precisement.org/internet_jur/info_entreprises liste de nombreuses autres ressources.

Pour **rechercher des informations sur les individus**, on utilisera des moteurs de recherche spécialisés comme Pipl ou ZoomInfo qui fournit par ailleurs des informations sur les entreprises internationales.

Pour trouver des informations juridiques, on consultera LegiFrance, Eur-lex, E-justice, loc.gov/droit, etc., un moteur de recherche comme LexisWeb, ou un portail de ressources comme precisement.org/internet_jur/.

Pour obtenir des **ressources technologiques ou scientifiques**, on puisera sur des portails universitaires comme Intute.ac.uk, des sites d'organismes de recherche BiblioCNRS, des portails spécialisés SCImago, Scopus etc. ou bien on utilisera des moteurs dédiés comme SciNet, Scirus, Google Scholar, CiteSeer, etc. On suivra l'actualité dans les *bulletins-electroniques* de l'ADIT. On recherchera des références bibliographiques parmi les signets proposés par les internautes sur CiteuLike, Connotea, des références de brevets dans les bases d'EspaceNet, de PatentLens, d'USPTO, etc. On lancera une requête dans les moteurs de recherche comme Priorsmart, Google Patents, Boliven, PatentCluster…

Pour **des sujets plus généralistes**, en fonction du thème, on se dirigera vers des sites d'information institutionnels, des portails d'actualités, des sites d'organismes professionnels, etc. A l'heure de Web 2.0, on pourra s'abonner aux flux RSS spécialisés d'un moteur participatif comme Wikio ou rechercher des informations sur le site Wikipedia.

En fonction du thème, on aura recours aux sites personnels *blogs* ou même de plus en plus aux *micro-blogs* comme Twitter où l'information circule très vite. Les outils de recherche spécialisés sur les blogs et les micro-blogs sont très nombreux. On pourra **surveiller la blogosphère** et être alerté avec Wasalive, Icerocket, Blogpulse, Technorati, etc. surveiller **les micro-blogs**, les forums avec Search.twitter, Socialmention, etc., le *Buzz* avec Popurls. L'inscription plus classique à des forums de discussion comme Fr Groups Yahoo peut être intéressante en fonction des thèmes surveillés.

Une autre piste est la recherche dans **les sites de partage de ressources**. Des sites comme Slideshare pour les diaporamas ou Scribd pour les textes, etc. **permettent d'accéder à des documents de travail.**

Selon le même principe, **les sites de partage de signets** comme Diigo, Delicious s'avèrent de précieux compléments à une recherche classique. Sur ces sites de partage, chacun indexe ses ressources à l'aide de mots clés, à partir desquels l'utilisateur pourra effectuer une recherche.

Une requête sur un moteur de recherche aboutit souvent à un très grand nombre de réponses. Les résultats utiles risquent de ne pas apparaître dans les premières pages. **Des interfaces peuvent nous aider à naviguer dans ces résultats pour affiner notre requête**. Ainsi, de nombreux moteurs présentent les résultats sous forme **de nuage de *tags* (mots clés)** comme Searchcloudlet, Quintura etc. Pour les utilisateurs du navigateur Firefox, l'extension Surfcanyon, analyse en plus les pages que nous visitons pour afficher en premier les résultats les plus pertinents.

Si on apprécie les **présentations visuelles innovantes**, on suivra l'actualité internationale sur le portail Newsmap.jp, tenbyten.org/10x10 etc., avec un moteur de recherche comme Silobreaker pour sa catégorisation automatique et l'analyse cartographique des phrases-clés (suite logicielle commercialisée), ou bien sur le portail européen gratuit Emm.NewsExplorer.eu.

Pour faire une recherche efficace sur un moteur généraliste tel que Google, Bing, Exalead etc, **il est nécessaire de maîtriser les fonctionnalités avancées.** Des **aides en ligne** sont accessibles, liens :
http://www.google.fr/support/websearch/bin/answer.py?answer=35890
http://onlinehelp.microsoft.com/fr-ca/bing/ff808421.aspx
http://www.exalead.com/search/#

Les **options de recherche** permettent de mieux cibler la requête. On pourra ainsi filtrer les résultats par date pour afficher les pages en fonction de leur période d'indexation, par pays d'hébergement des sites, par langue, etc. On pourra étendre sa recherche aux « **a**utres suggestions ».

Les **fonctions avancées permettent d'affiner la requête en précisant certains éléments avec des opérateurs ou à l'aide du formulaire de recherche avancée.**

Il est possible de rechercher spécifiquement un certain **type de documents**, tableaux, diaporamas etc. en fonction de son format (extension de fichier .pdf, .doc, .xls, .ppt etc.).

La recherche pourra être limitée à un **site précis** en spécifiant son adresse URL. La requête "cloud computing" site:europa.eu affichera les pages parlant de ce sujet sur le site de la Commission européenne.

Dans le même ordre d'idée, on pourra **rechercher les sources recensées par les internautes** sur des portails Netvibes. La requête "rhône-alpes" site:netvibes.com affichera en résultat, un certain nombre de portails regroupant des ressources sur la région Rhône-alpes.

Il est également possible de limiter la recherche à un **domaine**, par exemple sur les sites gouvernementaux français en .gouv.fr.

L'opérateur Link permettra d'**explorer les sources en relation avec un site donné**. Ainsi, une requête avec link:oseo.fr remontera les pages contenant un lien vers le site Internet d'Oseo.

Pour un accès centralisé, des interfaces comme Google Total, Simply Google ou Whonu, un portail multi-recherche regroupent différents services de Google.

Pour surveiller les nouveautés d'une page Internet via un navigateur ou un lecteur, de nombreux site permettent de s'abonner à des **flux RSS**. Pour repérer ces sites, on pourra lancer une recherche, sur des termes précis, à partir du **moteur de recherche Bing**, en spécifiant l'opérateur feed: ou sur un site précis avec l'opérateur hasfeed: La recherche pourra ensuite être complétée par des sites spécialisés comme Rssmicro, Fluxrss.fr etc.

Sur le moteur de recherche généraliste, on peut donc lancer une recherche sur des **contenus spécifiques** : actualités, vidéos, livres, blogs, microblogs, etc. qui **pourra être complétée par des sites spécialisés** multi-recherche comme Faganfinder.com pour les vidéos ou d'autres types d'informations ciblées, ou un site comme pdf-search-engine pour la recherche de documents au format pdf.

L'écriture de la requête doit être particulièrement soignée pour le choix et l'ordre des mots-clés. Des guillemets doivent encadrer une « expression exacte ». L'opérateur – devant un mot clé permettra d'exclure un mot de la recherche afin de supprimer un ensemble de liens non pertinents des résultats de la recherche.

Pour **choisir les bons mots clés**, des sites comme Granddictionnaire.com, lecdi.net, etc. pourront être utiles. On pourra consulter le site http://www.crisco.unicaen.fr/cgi-bin/cherches.cgi pour trouver des synonymes ou bien s'aider d'une carte conceptuelle comme le propose le moteur KWMap. L'exploration de l'encyclopédie Wikipédia avec l'outil de visualisation conceptuelle WikiMindMap.org pourra compléter les possibilités de recherche.

Selon les sujets, Il sera nécessaire d'étendre l'exploration à des sites étrangers en s'aidant **d'outil de traduction** comme 2lingual qui permet de lancer une requête dans deux langues différentes et d'en comparer les résultats. Pour les utilisateurs de Firefox, la boîte à outils Foxlinguo pourra être d'une grande utilité.

Ainsi que la montre l'énumération des portails sélectionnés dans cet article, la panoplie de solutions est immense pour sortir d'une utilisation basique de Google. Nous reviendrons plus précisément sur certaines solutions dans les colonnes des prochains Cahiers de la Veille et continuerons à vous en présenter de nouvelles pour vous aider à tirer le fil qui vous amènera aux sites pertinents, la dernière étape consistant à s'abonner aux flux RSS de ces sites ou à les mettre sous surveillance avec la technologie proposée par un outil professionnel.

D.S.

EN BREF…

RESSOURCES

Corporama, un moteur de recherche d'information sur les entreprises
Le moteur Corporama permet d'effectuer des recherches simultanément sur plusieurs sources d'informations gratuites. On peut, à partir d'une requête sur un nom d'entreprise obtenir les résultats de la recherche sous forme d'un tableau synthétique. Un service de veille payant sera proposé. Lien :
Lien : http://corporama.com/

La Bibliothèque des Rapports Publics met à disposition de l'internaute plus de 7000 rapports publics
Les rapports officiels commandés par le gouvernement dans le cadre de missions, les rapports publics sont référencés, analysés et téléchargeables gratuitement. L'accès se fait par grands thèmes, par mots clefs, par auteur, par année...
Lien : http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports/acces-thematiques.shtml

Annuaire de livres blancs
Le site Leslivresblancs.fr propose près de 900 publications accessibles en ligne par grandes catégories : commerce et économie, écologie et développement durable, entreprise, informatique, Internet, NTIC, santé – médecine, société.
Lien : http://www.leslivresblancs.fr/

E-justice.europa, le nouveau portail du droit dans l'Union européenne
Le portail e-Justice présente les systèmes judiciaires des 27 Etats membres de l'Union européenne. Plus de 12 000 pages de contenu s'adressent aux citoyens, aux entreprises et aux professionnels du droit. Lien : https://e-justice.europa.eu/

Universités numériques thématiques
Les Universités numériques thématiques rassemblent des contenus pédagogiques validés à destination des enseignants et des étudiants. Lien : http://www.universites-numeriques.fr/ressources/

Eurovoc, un thésaurus multilingue de l'Union européenne
Ce thésaurus couvre tous les domaines d'activité de l'Union européenne. Il est téléchargeable gratuitement.
Lien : http://eurovoc.europa.eu/drupal/?q=fr

Une revue des blogs européens sur Wikio
E-blogs, la revue des blogs européens du moteur de recherche et agrégateur d'actualités Wikio propose la traduction en français de billets des pays européens dans lesquels le moteur est implanté : Allemagne, Italie, Espagne, Royaume-Uni.
Lien : http://www.wikio.fr/revue_europeenne_des_blogs/e-blogs

METHODOLOGIE

Se former à la recherche sur Internet
L'université européenne de Bretagne (UEB) met en ligne une vingtaine de guides thématiques en information et documentation destinés aux jeunes chercheurs et doctorants.
Lien : http://formadoct.ueb.eu/

Rechercher l'information sur Internet
La Bibliothèque de HEC Paris a actualisé ses guides de recherche d'information sur Internet classés selon des thématiques ainsi qu'une boîte à outils.
Lien : http://www.hec.fr/Bibliotheque/Outils-documentaires/Guides-de-recherche

Mettre en place une cellule de veille
Comprendre les objectifs et les besoins de la direction, les besoins des utilisateurs et des contributeurs, définir les rôles dans l'équipe, définir les types de sources à surveiller, etc.
Lien : http://inteleco67.iroise.fr/veille/111-etapes-de-la-mise-en-place-dune-cellule-de-veille-episode-1-les-besoins

DOCUMENTS ET OUVRAGES

La veille technologique et l'intelligence économique
Comment donner la bonne information à la bonne personne, au bon moment, pour prendre la bonne décision ? Cet ouvrage présente et définit la veille technologique et l'intelligence économique. Il en expose les modalités d'application, présente la veille technologique, les pays leaders : le face-à-face Japon - États-Unis, l'éveil de la veille, les étapes clés de la veille, etc. etc. Auteur : Daniel Rouach, collection : Que sais-je ? Editeur : PUF 128 pages, première publication en 2004, récemment revue. 9 euros. Présentation :
http://www.itrmanager.com/articles/110934/veille-technologique-intelligence-economique.html

Guide e-reputation et gestion de l'identité numérique des organisations
Cette étude, en ligne, dresse à partir d'expériences concrètes, une typologie des menaces et identifie des modes de traitement applicables. Elle a été réalisée par le Groupe de travail Intelligence Economique et Economie de la Connaissance du GFII résultant d'une demande du Groupe de Travail du Conseil économique de sécurité sur la sécurité numérique des entreprises. Lien :
http://www.gfii.asso.fr/article.php3?id_article=3262

La recherche d'information et la veille sur le web à l'heure des réseaux sociaux
Cet article de 23 pages de Christophe Deschamps, consultant et bloggeur, a pour objectif de définir ce qu'est le Web 2.0, la recherche sociale d'information, la veille 2.0. Il présente les outils 2.0. En ligne, lien :
http://www.scribd.com/Outils%20Froids/documents

Livre blanc : Identité Numérique 2010 - enjeux et perspectives
L'identité numérique fait partie de nos vies quotidiennes. D'où l'importance de bien comprendre les tenants et aboutissants de cette problématique. Cet ouvrage collectif de 136 pages a été rédigé par des professionnels de l'information : consultants, journalistes, experts en médias et réseaux sociaux. E-book, lien :
http://www.scribd.com/doc/32327614/E-book-Identite-Numerique-enjeux-et-perspectives

Communication d'influence
Manuel de survie à l'usage des entreprises
L'objectif de ce manuel est de proposer des pistes et des leviers d'action aux entreprises pour leur permettre de promouvoir plus efficacement leurs intérêts. 88 pages. En ligne, lien :
http://www.scribd.com/doc/37772994/Communication-d-Influence

Guides pratiques de l'E-Réputation
L'internet, le web social, l'e-réputation : opportunités, menaces. Comment adapter les valeurs de l'entreprise aux valeurs du web social : stratégie, mesure de l'e-réputation, etc. En ligne, lien :
http://digitalreputationblog.com/2010/09/02/guides-pratiques-de-le-reputation-a-lusage-des-individus-et-des-entreprises/

Outils professionnels

Panorama d'outils de veille et d'intelligence économique
Ce dossier présente les offres de différents concepteurs français de plateformes de veille professionnelle incluant des fonctionnalités telles que le *sourcing*, la recherche, la surveillance, l'organisation, l'analyse et la diffusion d'informations.
Lien : www.journaldunet.com/solutions/intranet-extranet/les-outils-de-veille-et-d-intelligence-economique/

Etude sur les plateformes de veille image
L'étude « The Forrester Wave » compare neuf éditeurs selon 76 critères. Trois éditeurs arrivent en tête : Converseon, Nielsen et Radian6. Aucun éditeur français ne fait partie de l'étude commercialisée sur le site :
www.forrester.com/go?docid=56559. Article en ligne :
http://www.webmetricsguru.com/archives/2010/07/surfing-the-forrester-wave-listening-platforms-q3-2010/

Outils gratuits

Linguee, un nouvel outil d'aide à la traduction
Pour aider à formuler correctement des phrases en anglais, Linguee permet de rechercher des mots ou des expressions en français et en anglais parmi 50 millions de phrases dans les textes du Parlement européen, de l'UNESCO ainsi que des brevets. Les versions anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-portugais sont également disponibles.
Lien : http://www.linguee.fr/

Blekko, un moteur de recherche participatif
Ce moteur de recherche propose des résultats basés sur la contribution des internautes. Les contributeurs placent le symbole "/" devant des mots-clés pour faire répertorier les pages par le moteur. Lien : http://blekko.com/

Twitter, 2ème site mondial en terme de consultation
Twitter se positionnerait ainsi juste derrière Google mais devant Yahoo! et Bing... Twitter a connu une croissance de 33% depuis le mois d'avril, avec 800 millions de requêtes. Article en ligne. Lien :
http://actu.abondance.com/2010/07/twitter-2eme-moteur-de-recherche.html

Panorama d'outils gratuits pour surveiller le Web
Le blog CaddE-Réputation propose un comparatif de 83 outils de veille classés selon des critères comme le coût, la langue, le type de sources surveillées, la possibilité de s'abonner ou non à un flux RSS, etc. etc. Il a également sélectionné 15 outils pour mettre en place une veille sur les sites qui ne disposent pas de flux RSS.
Lien : http://caddereputation.over-blog.com/pages/Tableau_comparatif_outils_de_veille-848203.html
Lien : http://caddereputation.over-blog.com/article-comment-veiller-sans-flux-rss-15-outils-50717183.html

Droit

Droit de l'information : HADOPI
Le décret n° 2010-695 du 25 juin 2010 institue une contravention de négligence caractérisée protégeant la propriété littéraire et artistique sur internet en application de la loi du 28 octobre 2009.
Texte sur le site de Legifrance, lien :
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022392027&fastPos=1&fastReqId=1978104141&categorieLien=id&oldAction=rechTexte

Du cote de Google ...

Google Instant affiche les résultats en temps réel
En mode connecté, Google.fr affiche les résultats au fil de la saisie. Google complète ainsi son offre de fonctionnalités d'assistance à la recherche comme « Suggestions », la saisie semi-automatique. L'internaute n'a pas besoin de valider avec la touche Entrée pour lancer sa recherche. La fonctionnalité est accessible en mode déconnecté sur Google.com.
Lien : www.google.com/instant

Google cible l'internaute
En mode connecté, Google conserve les requêtes, le moteur de recherche associe les mots clés saisis avec d'autres informations pour constituer un véritable profil des internautes. Article en ligne, lien : http://www.journaldunet.com/hightech/internet/google-vie-privee

gOOgling, maîtriser son image sur Internet
gOOgling.fr, en version beta, a pour but de faire référencer des données personnelles (CV, informations privées et publiques, etc.) par les internautes. Publié sous forme de Wiki, le "Wikiname" de gOOgling permettra, en mode connecté, de générer automatiquement sa page. Lien :
http://googling.fr/Le_gOOgling.php

Comment supprimer des pages sur Google ?
C'est l'objet de l'article « Removing Pages From Google: A Comprehensive Guide For Content Owners ». Celui-ci explique aux propriétaires de contenu comment supprimer les informations publiées accidentellement sur Internet.
Lien : http://searchengineland.com/removing-pages-from-google-53086
La réponse, en français, par Google, est en ligne, lien :
http://www.google.com/support/webmasters/bin/answer.py?hl=fr&answer=164734

Google Transparency Report comptabilise le nombre de demandes par pays de retraits d'informations de Google
« Government requests » présente une carte par pays des demandes faites à Google pour retirer ou récupérer des données. La carte indique dans quelles proportions les demandes ont été satisfaites.
Lien : ttp://www.google.com/transparencyreport/governmentrequests/

Google New, un blog sur les nouveautés de Google
Lien : http://www.google.com/newproducts/?a=Education

Internet

Préserver un internet ouvert
C'est ce qui se dégage des résultats d'une consultation publique lancée auprès de 318 parties intéressées par la Commission européenne le 30 juin dernier. Les États membres de l'UE reconnaissent la nécessité de préserver la neutralité du net mais des divergences persistent sur ses conditions d'application.
Communiqué en ligne, lien :
http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/10/1482&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en

Surveillance et repérage des internautes
Le Wall Street Journal a publié cet été une série d'articles sur la surveillance et le repérage des internautes. Ces articles sont interprétés sur le blog de l'EBSI, Montréal, parmi les sujets abordés : l'économie souterraine du ciblage, l'importance du navigateur et des choix techniques. En ligne, lien :
http://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/index.php/post/2010/08/31/Economie-de-surveillance

LA VEILLE, UNE ACTIVITE ENCORE TROP MECONNUE

La prise de conscience de l'importance de la veille est relativement récente. La mondialisation et la rapidité de circulation de l'information accélère les mutations économiques. Il est donc essentiel de rester vigilant notamment grâce à ce nouvel **outil d'aide à la décision** qu'est la veille. La démarche de veille est l'activité qui consiste à **rechercher, collecter, analyser, et diffuser l'information aux bons acteurs pour faciliter les prises de décision.** Elle permet de capitaliser l'information pour servir une stratégie commune. La veille vise à détecter les bouleversements : ruptures avec une situation initiale afin d'en atténuer les effets et ainsi anticiper les changements économiques, technologiques, sociaux… Elle est en cela un outil révélateur de tendances.

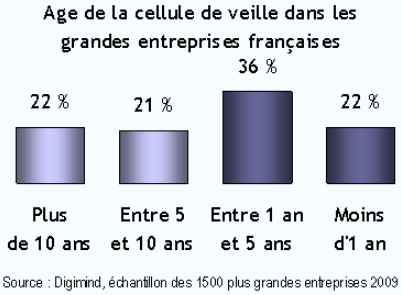
Age de la cellule de veille dans les grandes entreprises françaises
22 %
21 %
36 %
22 %
Plus de 10 ans
Entre 5 et 10 ans
Entre 1 an et 5 ans
Moins d'1 an

Source : Digimind, échantillon des 1500 plus grandes entreprises 2009

DES DIFFICULTES A SURMONTER…

Les décideurs communiquent peu sur leurs objectifs stratégiques. L'activité de veille n'est paradoxalement pas souvent considérée comme une activité stratégique en raison de sa méconnaissance. Au démarrage, il peut être utile de communiquer auprès des décideurs pour obtenir le nom des spécialistes du domaine, des mots-clés, des sites Web en relation avec le sujet. Cette concertation permet aux interlocuteurs de mieux cerner les besoins. Lorsque la veille est devenue opérationnelle, le dialogue doit continuer pour vérifier que le résultat produit est bien celui attendu dans la durée. Un manque de concertation aurait une influence directe sur la qualité de la veille en matière de performance et de pertinence.

La mise en œuvre d'une veille récurrente, en particulier dans sa phase initiale, est souvent longue en décalage avec le résultat immédiat souhaité par le décideur. Elle est complexifiée par la quantité toujours croissante des sources d'informations. Le veilleur doit donc ne pas se disperser, se concentrer précisément sur la commande qui lui a été faite en se désabonnant des sources qui ne sont pas directement en lien avec celle-ci. Il doit précisément identifier les sources les plus fiables. Cette première phase nécessite de nombreux tests pour affiner les résultats.

Les veilleurs ont peu de temps à accorder à l'analyse et à la prise de recul. La commande doit répondre à une problématique clairement énoncé. Si le web est un gisement de données incontournable, les recherches renvoient souvent une liste impressionnante de résultats, dont la plupart ne constituent que du bruit. Les métiers d'analyste et de veilleur s'imbriquent donc. L'objectif est d'analyser l'information collectée et de l'utiliser pour donner des orientations aux décideurs. Malheureusement, le plus souvent, les prises de décision s'accélèrent et le veilleur éprouve des difficultés à maîtriser son temps.

Le décloisonnement et le partage de l'information au sein de l'organisation reste le plus souvent à faire. L'intégration d'une veille collaborative nécessite une réflexion structurante sur l'organisation. L'information interne et externe ne peuvent être dissociées, un recensement de celles-ci devant être effectué. Les informations et les connaissances qui sont obtenues à partir d'une veille externe seront ensuite réinjectées dans le dispositif pour y être traitées.

Le **retour sur investissement immédiat et quantifiable est difficile à appréhender**. Une démarche de sensibilisation, d'information sur l'intérêt de la mise en œuvre d'un projet de veille et sur ses potentialités peut être nécessaire pour obtenir l'appui des responsables.

Le **métier de veilleur** est **méconnu et peu valorisé**. Il est nouveau et les compétences ne sont pas standardisées bien qu'il existe depuis peu de temps une fiche de « veilleur stratégique » parmi les fiches métiers des Ministères économique et financier.

POUR CONDUIRE UN PROJET DE VEILLE…

Une fois les difficultés potentielles cernées, le projet peut débuter en toute connaissance.

Le besoin doit être compris et ciblé. Le sujet peut toucher divers domaines économiques, financiers, réglementaires, fiscaux, industriels, commerciaux …, des besoins en informations technologiques, scientifiques, juridiques, veille image ….

Le projet doit être parfaitement défini, des questions doivent être posées : objectifs à atteindre (enjeux, contexte de la demande …), facteurs clés de succès (note de cadrage, lettre de mission, spécificités métier …), état des connaissances sur le sujet objet de la veille (recensement des sources internes et externes), résultats attendus (format des livrables, contenu, exploitation des données …), choix des destinataires (profil, qualité, nombre …), organisation de la diffusion (plan de classement, fréquence …), identification de points de vulnérabilité (manque de moyens humains, délais, évolution des priorités, réorganisation des services, manque de coordination entre services …).

L'état des connaissances sur le sujet permet de mieux mettre en évidence les priorités :

. Connaissance interne : La consultation d'études, d'articles de fond, de témoignages accessibles dans les centres de ressources documentaires ou dans les bases de données en ligne donnent des éclairages particuliers. La rencontre avec des collaborateurs spécialistes du sujet apporte des informations à travers diverses expériences pratiques et permet également d'éviter des redondances. Les outils mutualisés de la structure (bases de données, services d'alertes spécialisés …) constituent autant de sources mobilisables.
. Connaissance externe : La participation à des conférences, colloques, donne des informations sur les orientations, les tendances, et permet de rencontrer des experts. Les organisations et associations agréées sont des sources de données précieuses, directement collectées auprès des adhérents. Les annuaires professionnels recensent les acteurs d'un secteur. Les organisations internationales, institutionnelles ou non, les « Think Tanks », les centres d'études … offrent des pistes intéressantes pour élargir une veille à l'international.

Les priorités ainsi définies permettent de cadrer le périmètre de la veille récurrente à mettre en œuvre. La phase de « *Sourcing* » peut débuter.

Les sources Web peuvent offrir le meilleur comme le pire en termes d'information pertinente. Dans la mesure où les internautes peuvent diffuser librement des informations, le veilleur doit faire preuve de sens critique afin de palier les risques de désinformation. Il doit **valider les sources en les recoupant avec d'autres sources professionnelles** et ne conserver que les sites qui apportent une information qualifiée. La date de l'information est également une donnée essentielle. De nombreuses ressources sont accessibles sur le Web, nous en avons citées certaines dans la Lettre IE Bercy N°2. La tentation est forte d'en recenser un maximum dans son plan de veille pour ne pas passer à coté de l'information clé. Il est préférable de se **limiter à un volume restreint de sources d'informations jugées de qualité** pour éviter un inutile travail de paramétrage, la génération de bruit et des redondances dans les résultats aboutissant à une veille chronophage pour un intérêt limité.

Les bases de données complexes qui nécessitent l'utilisation d'un formulaire ne sont pas, ou difficilement indexées par les outils de veille. Elles viennent plutôt en complément d'une veille récurrente pour des besoins ponctuels. Elles couvrent tous les domaines : entreprises, presse, économique, juridique, scientifique, brevets, ...

Elles font partie de ce qu'on appelle le "web invisible", tout comme les sites nécessitant une identification préalable et les grands serveurs accessibles uniquement par leurs abonnés. C'est le cas des fichiers d'entreprises qui permettent d'identifier les entreprises d'un secteur et d'obtenir des informations sur ces entreprises (adresse, dirigeants, informations financières, existence de procédures collectives…). Les données sont payantes. Seules les fiches d'identité des entreprises sont généralement disponibles gratuitement.

Les centres d'études, les « *Think Tanks* », les institutions proposent des études et des documents de travail. Ces documents qui peuvent être onéreux fournissent des informations générales : tendances, principaux acteurs, etc. Ces centres d'études mettent parfois sur leur site des résumés ou des présentations de ces publications, des livres blancs fournissant quelques éléments de cadrage.

L'intégration des sources dans l'outil est l'étape qui suit le « *Sourcing* ». Des choix sont à opérer pour le paramétrage dans l'outil. La surveillance d'un site dans sa globalité risque par exemple de noyer le veilleur sous une masse d'informations non pertinentes, alors qu'il suffit de sélectionner quelques pages et de filtrer les résultats avec des mots clés choisis en fonction des résultats attendus. Une analyse technique préalable est conseillée. **Lorsque le site propose des flux RSS ceux-ci sont toujours à privilégier.**

Le résultat de la veille doit être évalué. C'est l'étape qui prépare le traitement et la diffusion de l'information. Il faut revenir à la définition du projet, aux objectifs à atteindre, aux résultats attendus et faire les ajustements et correctifs nécessaires pour se rapprocher au mieux des objectifs. Lorsque les livrables sont validés, il reste à transformer les données collectées en outil d'aide à la décision en **sélectionnant les seules informations clés qui serviront à l'analyse**.

En conclusion, la veille est un investissement dans lequel le facteur humain joue un rôle essentiel. La mutualisation est une solution transversale permettant de limiter une activité assez chronophage lorsqu'elle est individualisée. Chaque collaborateur est acteur, un point de contact potentiel, identifiable, d'où un gain en termes de réactivité pour la direction. La veille est un enjeu fort et le sera de plus en plus avec la montée en puissance des sources d'information sur Internet. C'est le moyen d'anticiper, de repérer les signaux faibles. Dans cette optique, le veilleur doit être innovant et sortir du cadre habituel de ses références. Il doit être critique, et doit chercher à approfondir le sujet étudié.

D.S.

EVALUER ET QUALIFIER LES SOURCES D'INFORMATION INTERNET

La veille stratégique a pour objectif de détecter des signaux le plus précocement possible pour permettre d'apporter un éclairage et d'orienter les décisions des responsables. **Dans le processus de veille, une phase essentielle est celle du ciblage de sources fiables. Il importe d'évaluer les sites d'où seront issues les informations.** La qualité et la pertinence des sources déterminent en effet en grande partie le résultat de la veille. Cette tâche difficile consiste à sélectionner dans la masse de sources disponibles celles qui seront utilisables.

L'évaluation d'un site internet aide à déterminer si celui-ci publie des informations valides et pertinentes compte tenu des besoins exprimés. Les informations collectées doivent être exactes et intelligibles. Alors qu'un document imprimé franchit généralement plusieurs étapes de validation avant sa publication, l'information sur Internet est assez souvent mise en ligne sans ces étapes préalables. La responsabilité incombe alors à l'internaute de juger de la qualité et de la pertinence des informations collectées.

QUALIFIER LES SOURCES D'INFORMATION INTERNET

L'**actualisation régulière d'un site avec des documents à jour est un critère déterminant pour la sélection de celui-ci.** Les documents mis en ligne doivent être datés. En fonction des sujets, la fraîcheur de l'information proposée est primordiale. La période traitée doit correspondre aux besoins. De plus, une information peut rapidement devenir obsolète et donc potentiellement erronée.

L'origine du site institutionnel, universitaire, gouvernemental ou reconnu dans son domaine d'activité peut assurer une certaine validité aux informations qu'il contient. A l'inverse, les pages personnelles, les sites collaboratifs, par exemple, nécessitent plus d'attention. La qualité des informations est variable. Les auteurs des documents doivent être identifiables. Le contenu doit être étudié : s'agit-il de contributions personnelles, de l'expression de l'organisme ou de la reprise d'informations provenant d'autres sources. L'expertise de l'auteur dans le domaine dans lequel il s'exprime est également un critère essentiel.

L'objectif du site doit être étudié. Certaines sources peuvent influencer dangereusement l'Internaute d'où la nécessité de conserver un esprit critique. Dans la mesure où un professionnel est partie prenante dans le contenu d'un site Internet, ces aspects sont impérativement à prendre en compte (source de financement, indépendance de(s) l'auteur(s), conflit d'intérêt …).

Un site vise un certain public. Il est adapté à ses besoins : s'agit-il d'un site à destination d'une communauté d'experts, de scientifiques, de consommateurs … Des typologies sont ainsi identifiables : sites d'informations institutionnelles, sites d'organisations (Think Tanks, ONG …) sites des médias (presse, blogs …), sites commerciaux, pages personnelles …

Le contexte de diffusion de l'information est important. Certains sites ont été créés à des fins de marketing. Une annonce publicitaire associée à un site peut donner des indications sur les motivations commerciales de celui-ci. Quand les services sont payants, la responsabilité du producteur est engagée ce qui n'est pas le cas lorsque l'information est fournie gratuitement. Lorsqu'il s'agit de données, la méthode de collecte doit être explicitée de manière suffisamment claire et en adéquation avec le sujet abordé.

L'origine des informations est un élément de cadrage : pays, portée géographique. Les informations ont-elles été collectées au cours de colloques, d'entretiens ou bien s'agit-il de publications officielles par exemple.

La pertinence est un critère essentiel de qualité, le site doit répondre à ce critère de qualité informationnelle. L'affichage du nom et des références du producteur de l'information constutue un gage de crédibilité du site (auteur, champs d'expertise). Une recherche bibliographique ou sur le Web permettra de trouver rapidement quelques éléments à ce sujet.

Les informations fournies par le site doivent être vérifiables par l'Internaute. Pour les informations "sensibles", le critère principal devrait être l'indication de niveau de preuve. Si le contenu présenté n'est pas l'information originale, sa source doit être indiquée.

Depuis quelques années, les flux d'informations sont exponentiels, ce qui rend plus difficile la validation de celles-ci. Nous assistons parfois à un phénomène de *Buzz*. Une fausse information peut ainsi potentiellement être propagée très rapidement par divers canaux. Le trajet qui mène à l'information peut prendre pour l'internaute différentes voies : connaissance du site, recommandations, lien sur un site, requête dans un moteur de recherche, ou mélange de ces méthodes.

Enfin, la méthode d'évaluation de l'information sur Internet est à adapter en fonction du domaine de la veille, chaque secteur ayant des spécificités et contraintes particulières.

EVALUER LES SITES INTERNET

La structure responsable de l'édition du site est un élément d'évaluation : existence d'une équipe, d'experts en charge de la qualité des informations publiées. La qualité éditoriale du site (phrases correctes, bonne orthographe …) est améliorée par une relecture et des vérifications appréciables. La répétition de mots clés dans le but d'attirer les internautes peut être considérée comme un critère très négatif.

Pour mesurer la fiabilité d'un site Web, son adresse URL peut constituer un point de repère. Un outil sur le site de l'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération (Afnic), lien : http://www.afnic.fr/outils/whois fournira des informations sur l'hébergeur du site (domaine, date d'enregistrement, date de modification, nom du propriétaire, contacts administratifs et techniques, coordonnées …etc). Pour les sites étrangers, le site http://whois.domaintools.com/ permettra d'accéder à ces informations. Il pourra fournir par ailleurs un profil du site (référencement, description par les internautes (AboutUs, Wikipedia) ou sur les annuaires (Dmoz, Yahoo) …etc).

L'analyse du trafic engendré par le site peut fournir des indications sur la qualité du site par sa popularité. On pourra vérifier l'audience du site avec des outils spécialisés,
lien : http://www.alexa.com/siteinfo/
lien : http://siteanalytics.compete.com/
Ce dernier fournit l'évolution dans le temps du trafic. L'analyse de l'audience pourra être complétée par une analyse de la tendance avec Google Trends,
lien : http://trends.google.com/websites?q=

Cependant ces techniques ont leurs limites, certains sites peuvent en héberger d'autres, ce qui signifie que l'adresse URL n'est pas nécessairement significative de l'origine de l'information.

L'environnement, le réseau dans lequel s'intègre un site Internet est primordial. Les "back-links », ensemble des liens en provenance d'autres sites pointant vers le site analysé, donnent des indications complémentaires sur la popularité du site. Une requête Google permettra de lister ces « back-links » en relation avec le site étudié,
lien : http://www.google.com/search?q=related:
La fiabilité et la qualité des sites en relation sont un critère à étudier. Le nombre de citations et de productions de qualité issues du site sont d'autres éléments à prendre en compte. Toutefois, la méthode est à relativiser, certains sites ayant une politique de recherche de liens dans le but justement d'améliorer leur crédibilité et leur visibilité.

L'historique du site et ses versions successives pourront être analysés à partir de la bibliothèque numérique de sites Internet « *The Wayback Machine* »,
lien : http://www.archive.org/web/.

La bonne ergonomie d'un site Web est une indication favorable : structuration claire, facilité de navigation dans le site, recherche d'informations intuitive, simplicité du design, qualité du moteur de recherche, présence de flux RSS, affichage clair des catégories d'informations disponibles.

Le contenu doit être exact, actualisé, et pertinent. Un site professionnel s'attachera à répondre aux réactions des utilisateurs. L'organisation doit être clairement identifiable et joignable permettant ainsi de vérifier sa compétence dans le domaine suivi.

Afin d'évaluer une source non reconnue, il est donc nécessaire d'effectuer une **enquête préalable et différents recoupements** avant de la valider.

D.S.

EN BREF…

METHODOLOGIE

La diffusion de l'information, une étape importante dans le cycle de la veille
La veille est souvent présentée en un cycle en 4 étapes : définition des objectifs, collecte, analyse et diffusion. La collecte fait l'objet de nombreux articles (surtout au niveau outil), mais il arrive parfois de ne pas assez mettre l'accent sur la diffusion …
Lien : http://caddereputation.over-blog.com/article-veille-la-diffusion-plus-importante-que-la-collecte-69399046.html

OUTILS GRATUITS

E-réputation & médias sociaux : la boîte à outils du veilleur
Une sélection d'outils de veille et de moteurs de recherche pour couvrir le Web social est proposée sur ce blog.
Lien : http://trendereputation.wordpress.com/2011/03/04/e-reputation-et-medias-sociaux-la-boite-a-outils-du-veilleur-eclaire/

Surveiller une source qui n'a pas de flux RSS
«Savoirs CDI» publie une sélection d'outils de veille gratuits pour surveiller une source qui n'a pas de flux RSS.
Lien : http://www.cndp.fr/savoirscdi/societe-de-linformation/tic-et-documentation/boite-a-outils/une-selection-de-logiciels-de-veille-gratuits.html

Yometa
Yometa présente de manière visuelle les résultats des moteurs de recherche Google, Yahoo et Bing, une illustration des différences de classement des résultats entre les moteurs.
Lien : http://www.yometa.com/

Les objectifs et enjeux doivent être clairement définis. Une étape préalable permettra d'identifier quels sont les sujets à prioriser dans un plan de veille stratégique, les informations utiles, les destinataires mais aussi de définir des objectifs précis. Il est essentiel de faire régulièrement le point pour affiner ou élargir la recherche en fonction des besoins.

En début de projet, le champ doit être limité, il vaut mieux démarrer avec un spectre étroit qui permettra de se faire une première expérience afin d'affiner sa stratégie future. Un pôle d'analyse des informations doit être prévu dans le dispositif, et les analystes doivent être identifiés. En fonction du type d'organisation, et notamment dans les petites structures, les fonctions d'analyse et de veille peuvent être couplées.

Il est important de gérer et d'anticiper les difficultés par la gestion du risque afin de s'y préparer. Les objectifs de performance définis lors de la phase initiale doivent être suivis, analysés et donner lieu à des réactions si nécessaire. Les services doivent se réinventer, adapter leurs pratiques et leur organisation pour rester efficaces. C'est un investissement sur le long terme.

Le facteur humain est essentiel. Il faut placer la bonne personne au bon endroit. Le bon veilleur aura les compétences requises, sera motivé et saura s'impliquer dans la démarche. Le responsable du projet aura de son coté identifié les objectifs en terme de résultats attendus mesurables. Une formation adaptée pourra être proposée aux futurs veilleurs, mais la motivation reste l'une des principales dés de la réussite.

Les résultats pourront être mesurés à l'aide d'outils permettant d'évaluer les résultats en termes de consultations, de publications, de recherches effectués dans le dispositif, de création et d'utilisation des sources … etc.

Ces indicateurs permettent d'évaluer l'utilisation du dispositif et d'alerter le cas échéant les responsables du projet.

Il ne faut cependant pas se laisser décourager par des difficultés de démarrage, l'appréciation des résultats se fera dans la durée. Des points d'étape devront être faits pour traiter les difficultés et agir en conséquence.

* * *

Une démarche de veille stratégique est évaluable lorsqu'elle est mise à l'épreuve. Son évaluation se heurte aux difficultés pour obtenir un retour quantitatif et qualitatif. C'est grâce à la perception dans l'action que le retour sur investissement est mesurable. Chiffrer des flux d'informations numériques et les perceptions qu'ils engendrent dans l'esprit des utilisateurs est complexe et nécessite une approche différente de celles utilisées pour d'autres projets. Ce n'est que par la prise de décision, l'action, que l'on mesure de manière fiable le retour sur investissement.

L'évaluation des risques liés aux démarches individuelles est difficilement quantifiable. Il se heurte à la difficulté d'estimation du coût des projets artisanaux, non rationalisés et non-mutualisés. La valeur de l'information constitue un capital immatériel.

En résumé, l'analyse de la valeur d'un projet de veille n'est pas aisée, l'intérêt du projet s'évaluant sur la durée. Tout changement engendre des résistances suscitées par la remise en cause des méthodes de travail ou tout simplement par crainte de l'inconnu, il s'agit d'une stratégie à long terme volontariste.

D.S.

EN BREF…

Economist Online
Ce portail fournit un accès libre à des articles de recherche en économie publiés par les chercheurs des plus grandes institutions. Plus de 20 000 documents en texte intégral sont par ailleurs proposés : publications, working papers ...etc.
Lien : http://www.economistsonline.org/home?lang=fr

Charte pour les études fondées sur l'observation de l'expression en ligne
L'Association nationale des professionnels du marketing (Adetem) et le Groupement Français de l'Industrie de l'Information (GFII) ont publié cette charte éthique destinée à compléter les règles en vigueur dans le domaine du marketing.
Lien : http://www.gfii.asso.fr/fr/document/charte-ethique-pour-les-etudes-fondees-sur-l-observation-de-l-expression-en-ligne

L'Urfist de Rennes a mis en ligne deux supports de présentation sur les outils de recherche sur Internet :

- **une sélection de moteurs de recherche et de ressources scientifiques**
Lien : http://www.slideshare.net/UrfistRennes/les-moteurs-de-recherche-scientifique

- **un panorama d'outils classés par types d'information recherchée**
Lien : http://www.slideshare.net/UrfistRennes/quels-outils-pour-quelles-recherches-panorama-des-outils-du-web

QUAND LA QUALITE NAIT DE LA QUANTITE… DE LA DECOUVERTE DES FONCTIONS D'ANALYSE

UN OUTIL DE VEILLE INTELLIGENT ?

Le dispositif de veille, tel qu'il est proposée aux directions et services des Ministères économique et financier, n'est pas seulement un outil efficace pour collecter, trier, archiver et diffuser l'information, mais il permet aussi de l'analyser, c'est-à-dire de dégager des tendances et des dynamiques à partir d'un corpus de documents, et cela de façon automatique.
Cette fonctionnalité repose sur des algorithmes « sémantiques » : Il est capable de classer mots et expressions en fonction de leur importance, afin de dégager des concepts. Ensuite, il sait déterminer l'importance relative de ces mots dans les différents articles dont l'application dispose en mémoire, et enfin agréger ces données dans des graphiques pour dégager des évolutions de fond. Mais comme souvent en informatique, l'utilisateur n'est jamais loin : c'est lui qui oriente l'analyse, affine les résultats, voire rend l'application « plus intelligente » en prédéfinissant des concepts importants et leurs relations éventuelles via une base de connaissance.

LA PREUVE PAR L'EXEMPLE…

Une illustration est souvent bien plus évocatrice qu'une longue explication. Un premier exemple est celui d'une veille sur les nanotechnologies et l'énergie, sujet «stratégique », dont l'importance et le foisonnement implique le plus grand discernement de la part du veilleur. L'application procède quotidiennement à une sélection d'articles sur cette thématique, que le veilleur valide et diffuse. L'analyse porte sur l'ensemble ou une partie des articles ainsi sélectionnés. Un premier résultat est donné par ce nuage de tags :

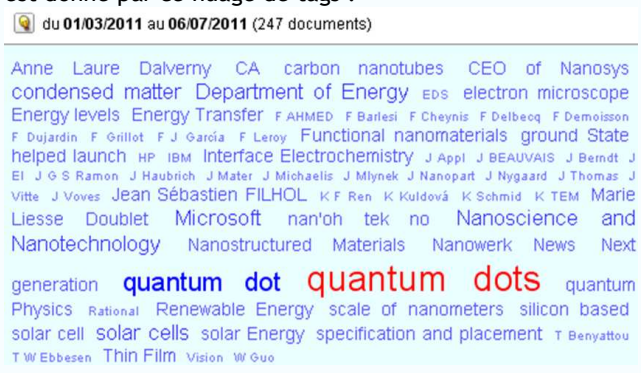
du 01/03/2011 au 06/07/2011 (247 documents)
Anne Laure Dalverny CA carbon nanotubes CEO of Nanosys condensed matter Department of Energy EDS electron microscope Energy levels Energy Transfer F AHMED F Barlesi F Cheynis F Delbecq F Demoisson F Dujardin F Grillot F J García F Leroy Functional nanomaterials ground State helped launch HP IBM Interface Electrochemistry J Appl J BEAUVAIS J Berndt J El J G S Ramon J Haubrich J Mater J Michaelis J Mlynek J Nanopart J Nygaard J Thomas J Vitte J Voves Jean Sébastien FILHOL K F Ren K Kuldová K Schmid K TEM Marie Liesse Doublet Microsoft nan'oh tek no Nanoscience and Nanotechnology Nanostructured Materials Nanowerk News Next generation quantum dot quantum dots quantum Physics Rational Renewable Energy scale of nanometers silicon based solar cell solar cells solar Energy specification and placement T Benyattou T W Ebbesen Thin Film Vision W Guo

Un concept se dégage clairement : quantum dot, en français boîte quantique ou point quantique. Il s'agit d'un nanocristal de matériau semi-conducteur choisi pour ses propriétés électroniques (spintroniques ou plasmoniques …) dont les dimensions sont de l'ordre de 10 nm. Ils sont à la pointe de la recherche sur les semi-conducteurs en particulier dans le domaine du photovoltaïque.

Ainsi, en un seul coup d'œil, sans avoir lu un seul article sur le sujet, l'utilisateur peut déjà appréhender les concepts fondamentaux du sujet abordé. Par ailleurs, il peut même approfondir le sujet en un clic en sélectionnant dans le nuage le concept : une fenêtre apparaît avec l'ensemble des articles le citant.

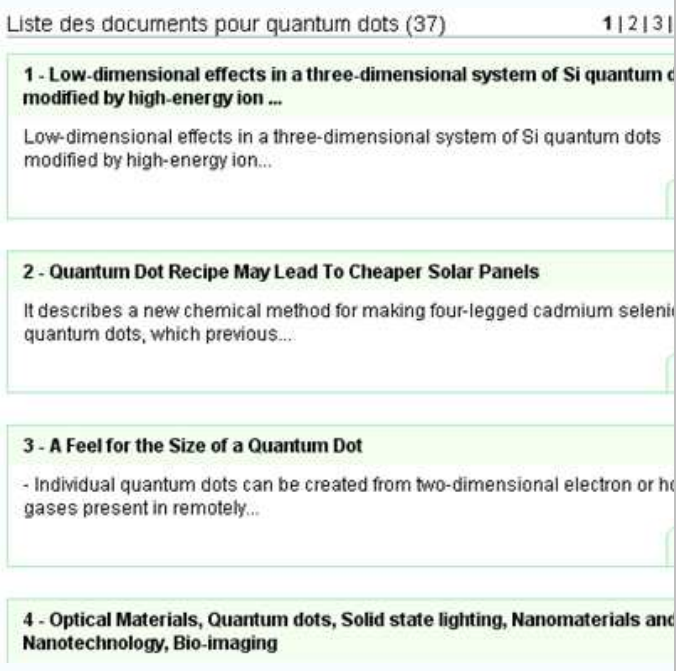
Liste des documents pour quantum dots (37) 1 | 2 | 3 |
1 - Low-dimensional effects in a three-dimensional system of Si quantum d
modified by high-energy ion ...
Low-dimensional effects in a three-dimensional system of Si quantum dots modified by high-energy ion...
2 - Quantum Dot Recipe May Lead To Cheaper Solar Panels
It describes a new chemical method for making four-legged cadmium seleni
quantum dots, which previous...
3 - A Feel for the Size of a Quantum Dot
- Individual quantum dots can be created from two-dimensional electron or h
gases present in remotely...
4 - Optical Materials, Quantum dots, Solid state lighting, Nanomaterials and
Nanotechnology, Bio-imaging

L'outil permet aussi d'analyser l'importance du concept dans la durée : à la fois de manière quantitative, avec le nombre d'articles le citant, mais aussi de façon qualitative en mesurant la centralité – l'importance - des différents concepts dans les documents sélectionnés. Le schéma suivant en donne une illustration :

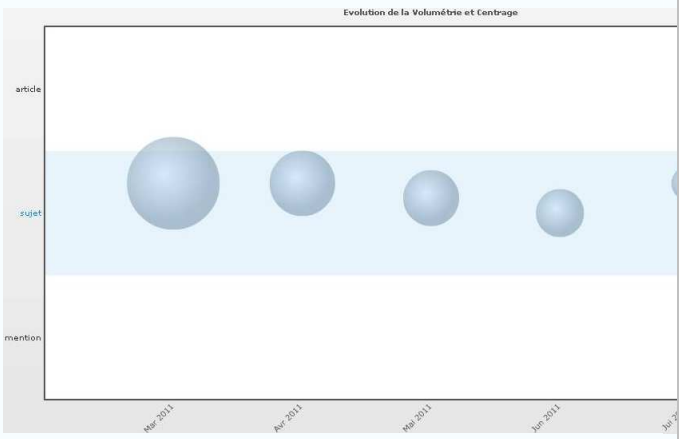

si le concept de « Quantum Dots » est au centre de la thématique étudiée, matérialisée par la présence de la bulle dans la bande bleutée, l'actualité du sujet diminue comme le montre la réduction de la taille des sphères… Les « quantum dots » passeraient-ils de mode ? »

A LA POINTE DE L'ACTUALITE…

Passons à l'exemple suivant. Si l'outil permet de dégager des dynamiques au sein de l'information, il peut aussi en repérer les accidents qui vont polariser une actualité sur une durée limitée. Cette approche s'appuie, dans un premier temps, sur un diagramme fort utile qui mesure le nombre d'articles collectés par dates. La veille « cloud computing et sécurité » en donne une illustration intéressante.

L'analyse du graphique montre, outre un nombre croissant d'articles sur la question du « cloud computing et de la sécurité » du mois d'avril au mois de juin dénotant l'actualité accrue du sujet, un pic sur les semaines commençant les 18 et 25 avril : le nombre d'articles est multiplié par quatre. Pour analyser ce regain d'actualité, un outil précieux reste le nuage de tags. Ainsi, l'analyse comparée des nuages de tag des articles collectés respectivement avant et pendant cette période de forte actualité fait apparaître l'émergence de la notion d'Amazon Web Service (entourée en rouge).

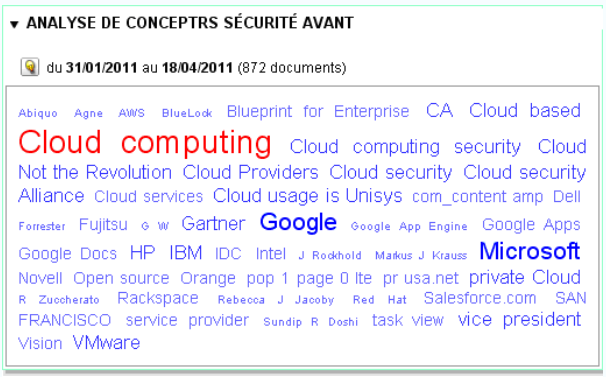
ANALYSE DE CONCEPTRS SÉCURITÉ AVANT
du 31/01/2011 au 18/04/2011 (872 documents)
Abiquo Agne AWS BlueLock Blueprint for Enterprise CA Cloud based
Cloud computing Cloud computing security Cloud
Not the Revolution Cloud Providers Cloud security Cloud security
Alliance Cloud services Cloud usage is Unisys com_content amp Dell
Forrester Fujitsu G W Gartner Google Google App Engine Google Apps
Google Docs HP IBM IDC Intel J Rockhold Markus J Krauss Microsoft
Novell Open source Orange pop 1 page 0 lte pr usa.net private Cloud
R Zuccherato Rackspace Rebecca J Jacoby Red Hat Salesforce.com SAN
FRANCISCO service provider Sundip R Doshi task view vice president
Vision VMware

ANALYSE DES CONCEPTS SÉCURITÉ PENDANT
du 18/04/2011 au 30/04/2011 (254 documents)
Amazon web services AWS BMC CA cloud based cloud
computing cloud expo cloud Security cloud service cloud

Maintenant que nous tenons un concept central de l'évènement, il ne reste plus qu'à « tirer le fil de la pelote » en le sélectionnant dans le nuage de tags pour afficher les articles qui le citent :

Ainsi, l'actualité sur les questions de « cloud computing et de sécurité » s'est enflammée suite à de graves dysfonctionnements rencontrés par Amazon qui se sont traduits par l'indisponibilité des sites internet de certains de ses principaux clients.

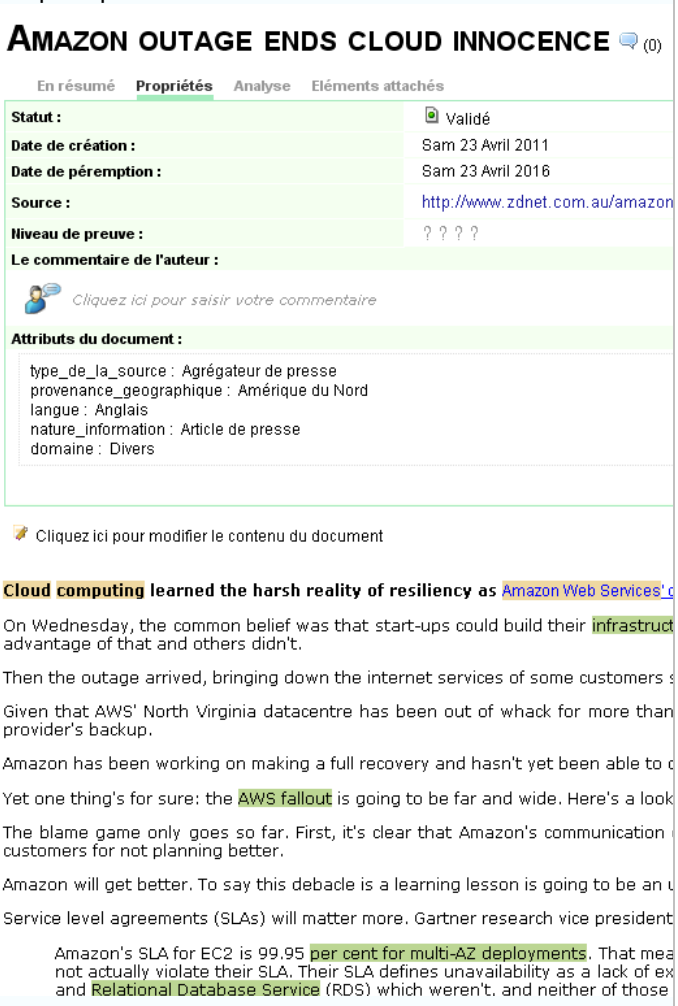
AMAZON OUTAGE ENDS CLOUD INNOCENCE (0)
En résumé Propriétés Analyse Eléments attachés
Statut : Validé
Date de création : Sam 23 Avril 2011
Date de péremption : Sam 23 Avril 2016
Source : http://www.zdnet.com.au/amazon
Niveau de preuve : ? ? ? ?
Le commentaire de l'auteur :
Cliquez ici pour saisir votre commentaire
Attributs du document :
type_de_la_source : Agrégateur de presse
provenance_geographique : Amérique du Nord
langue : Anglais
nature_information : Article de presse
domaine : Divers
Cliquez ici pour modifier le contenu du document
Cloud computing learned the harsh reality of resiliency as Amazon Web Services'
On Wednesday, the common belief was that start-ups could build their infrastruct
advantage of that and others didn't.
Then the outage arrived, bringing down the internet services of some customers
Given that AWS' North Virginia datacentre has been out of whack for more than
provider's backup.
Amazon has been working on making a full recovery and hasn't yet been able to
Yet one thing's for sure: the AWS fallout is going to be far and wide. Here's a look
The blame game only goes so far. First, it's clear that Amazon's communication
customers for not planning better.
Amazon will get better. To say this debacle is a learning lesson is going to be an
Service level agreements (SLAs) will matter more. Gartner research vice president
Amazon's SLA for EC2 is 99.95 per cent for multi-AZ deployments. That mea
not actually violate their SLA. Their SLA defines unavailability as a lack of ex
and Relational Database Service (RDS) which weren't, and neither of those

EN GUISE DE CONCLUSION ET D'OUVERTURE…

Voici deux applications immédiates des fonctionnalités d'analyses de l'outil. Il y en a sûrement bien d'autres, comme l'analyse de l'évolution des discours, des sources. Mais laissons libre court ici à la créativité des utilisateurs, qui reste la ressource fondamentale de tout véritable système de veille.

P.C.

EN BREF…

DU COTE DE GOOGLE …

RELIER SES DONNEES AVEC CELLE DU WEB …

Comme nous l'avons vu dans l'article précédent, une grande quantité de données constitue une mine d'information pour qui sait l'analyser.

Google avec son outil, **Google Correlate,** lancé en mai dernier, illustre bien ces potentialités. Il permet, par modélisation, de trouver des corrélations entre les séries fournies par l'utilisateur et les termes recherchés sur le moteur de recherche. Les séries chronologiques de chiffres sont téléchargées en ligne pour être exploitées par Google qui restitue en retour les mots clés recherchés présentant les courbes d'évolution les plus proches. Google Correlate offre en plus la possibilité de dessiner soi-même la courbe.

Lien : http://correlate.googlelabs.com/

Cette fonctionnalité découle du développement de l'outil Google Flu Trends mis en œuvre pour le suivi de l'évolution de la grippe développé par Google en 2008.

Lien : http://www.google.org/flutrends/

Cette nouvelle fonctionnalité d'analyse fondée sur les statistiques vient compléter une série d'outils tels que « **Google Tendances des recherches** » présentant une cartographie des recherches des internautes par période choisie et région du monde.
Lien :
http://www.google.com/support/insights/bin/topic.py?hl=fr&topic=13973

L'Open Data qui consistera à mettre à disposition des données publiques sera une opportunité pour rapprocher ce type d'informations d'autres données issues du Web.

La mission "Etalab", placée sous l'autorité du Premier ministre et rattachée au Secrétaire Général du Gouvernement, met en œuvre la création du portail unique gouvernemental (Data.gouv.fr).

Lien : http://www.gouvernement.fr/gouvernement/creation-de-la-mission-etalab-chargee-de-la-mise-en-ligne-de-datagouvfr

DOCUMENTS ET OUVRAGES

VEILLE STRATEGIQUE ET INTERNET PARTICIPATIF …

Le concept de signal faible, ou signe d'alerte précoce, est inhérent aux pratiques de veille stratégique. A l'heure du web 2.0, où la possibilité est donnée à chaque internaute de produire et diffuser du contenu, il paraît nécessaire de s'interroger sur la place du signal faible…
lien : http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/60/09/95/PDF/COSSI_SignalFaible_AgentsFacilitateurs_Alloing-DeschampsV2.pdf

REGARDS CROISES SUR LA VEILLE

La veille et la recherche d'informations sont des pratiques indispensables à de nombreux métiers : communication, marketing, RH, web... L'objectif de cet ouvrage collectif est d'apporter des visions et des méthodologies variées sur ces pratiques.
Lien : http://www.slideshare.net/captainjob/ebook-regards-croiss-sur-la-veille/download

RESSOURCES

S'AUTOFORMER …

L'Université Européenne de Bretagne (UEB) a mis en ligne un dispositif d'autoformation à la recherche d'information sur internet à disposition des doctorants : **FORM@DOCT** - FORMation A distance en information DOCumentation pour les docTorants.

Ce portail propose 33 guides tutoriels pour apprendre à rechercher de l'information et à mettre en place une stratégie de veille avant de formaliser des écrits. Les contenus sont donc adaptés à des étudiants de l'enseignement supérieur tout comme à des professionnels. Les EPN (espaces publics numériques) peuvent donc proposer de découvrir cet ensemble de ressources à des publics idoines.

FORM@DOCT se veut un ensemble de tutoriels proposant à la fois :

De rechercher de l'information :
- Comment chercher ? Stratégies de recherche d'information
- Que chercher ? Sources et données brutes
- Où chercher ? Espaces et réseaux d'information
- Comment trouver ? Sources et outils pour l'information scientifique
- Comment trouver ? Moteurs de recherche du web
- Comment surveiller ? Outils et méthodes de veille

De l'exploiter :
- Gérer la documentation, les références, les signets
- Utiliser les outils de gestion de références bibliographiques

De produire et de publier mais également de s'informer sur l'information scientifique et la propriété intellectuelle.
Ces 33 guides tutoriels sont interrogeables via un moteur de recherche interne, en naviguant dans les thèmes et les sujets ou en cliquant sur un des tags affichés ou sur les autres liens proposés ou via un système de questions/réponses.

Lien : http://guides-formadoct.ueb.eu/content.php?pid=146506&sid=1245109

Quels outils de veille stratégique pour demain ?

Dans la continuité de la première édition des Matinées de l'intelligence économique organisée le 21 septembre à Bercy, par la Délégation interministérielle à l'intelligence économique, au cours de laquelle Frédéric Lacave, Coordinateur Ministériel à l'intelligence économique, est intervenu, il convient de s'interroger sur l'avenir de ce secteur évolutif.

Importance des outils de veille

L'intelligence économique ne peut se dispenser de l'expertise humaine mais il est cependant de plus en plus utile et nécessaire d'utiliser un dispositif pour automatiser certaines tâches comme la collecte, le classement et la diffusion de l'information. L'analyse permet quant à elle de mieux exploiter la masse de données collectées.
Alors que les intervenants s'appuient volontiers sur leurs réseaux humains, ils sont encore réticents à l'usage de prestations automatisées de veille, une prudence parfois alimentée par des expériences passées décevantes. Les outils sont souvent perçus comme complexes à appréhender. Investir dans l'apprentissage d'une solution paraît alors peu compatible avec l'urgence des dossiers stratégiques à traiter.
Le secteur des outils de veille et de recherche d'informations est en perpétuelle évolution et connaît de rapides améliorations. Les progrès réalisés en matière de traitement sémantique notamment, la mise à disposition pour un coût modique de solutions structurées et le développement de plus en plus d'offres innovantes, sont autant de transformations qui méritent d'être suivies attentivement par les utilisateurs potentiels.

Mise en œuvre d'un projet de veille

Si le choix du logiciel reste un point essentiel, la prise en compte des composantes organisationnelles et humaines est cruciale. Il est indispensable de se fixer, dans le cadre du projet, des objectifs clairs, d'en limiter suffisamment au moins dans un premier temps le champ, de préparer ses équipes notamment en les motivant. La veille fait partie intégrante de l'organisation, il est souhaitable que le dispositif soit simple.
La phase de réflexion en amont est essentielle pour fixer les thèmes stratégiques à prioriser, définir le circuit de l'information, les destinataires ainsi que les objectifs précis. Une fois cette étape passée, il est possible de réfléchir sur la méthode et les outils à mettre en œuvre.

Choix et utilisation des outils

La question des outils ne vient pas en premier lieu, mais plutôt en fin de boucle. Il en existe une multitude efficace. Moins la solution est onéreuse, plus il faudra user d'ingéniosité pour la mettre en œuvre efficacement. Toute solution, même professionnelle, complète et autonome nécessite toujours une intervention humaine. Le veilleur intervient à tous les niveaux, et de façon itérative : en amont pour le paramétrage, pendant pour le classement des résultats collectés et en diffusion pour la qualification et l'analyse des informations sélectionnées.

Veille stratégique a Bercy

L'action du Service de coordination à l'intelligence économique (SCIE) s'insère dans la Politique Publique d'Intelligence Economique dont l'un des axes est la veille stratégique. Dans ce cadre, les Ministères économique et financier se sont dotés, à l'image des grands groupes, d'un dispositif de veille stratégique.
Le SCIE a mis en place un plan de veille stratégique au niveau central, le plan de veille stratégique des mutations économiques. Ce plan de veille a vocation à s'articuler avec ceux qui vont progressivement être mis en place dans chaque Direction régionale (Direccte).

L'objectif est bien que l'Etat se positionne en Etat stratège et facilitateur au service de la compétitivité des entreprises, en particulier des entreprises de taille intermédiaire (ETI).
Ce dispositif présente certaines caractéristiques :
- priorisation d'axes stratégiques ;
- animation du dispositif par une équipe dédiée proche des instances de gouvernance ;
- maillage à l'échelon central (e-veil Bercy), régional (Direccte, PVSR) et international (Services économiques) ;
- coordination des différents acteurs ;
- intégration de fonctionnalités linguistiques avancées (e-veil 9 langues) ;
- mise en place progressive d'une organisation basée sur l'utilisation d'outils collaboratifs de type réseaux sociaux d'entreprise (RSE) ;
- suivi des innovations dans un métier évolutif.

Evolution future du secteur

Les tendances d'usage ainsi que les technologies de demain doivent être prises en compte par les développeurs de solution.
On peut en citer quelques-unes comme :
- les évolutions du Web
(*cf. dans ces colonnes, la rubrique « En Bref … Internet »*) ;
- la mobilité des utilisateurs avec le développement de la téléphonie mobile et des tablettes numériques et de technologies comme le Cloud Computing ;
- l'analyse et la cartographie des données compte tenu de la masse exponentielle d'informations à traiter ;
- la prise en compte du lieu par la géolocalisation ;
- l'amélioration de la pertinence des résultats par l'analyse sémantique ;
- le développement de la veille multilingue et du cross-lingue notamment au travers des langues orientales ;
- l'exploitation des réseaux sociaux, en particulier par l'analyse des sentiments des internautes ;
- le traitement de la voix (Speech to Text) ;
- la personnalisation des environnements pour l'internaute... ;
- la diminution des mèls en entreprise par l'utilisation de solutions de type réseau sociaux etc …

En conclusion …

La veille est un investissement dans lequel le facteur humain joue un rôle essentiel. La veille est un enjeu fort et le sera de plus en plus avec la montée en puissance des sources d'information sur Internet. C'est le moyen d'anticiper, de repérer les signaux faibles au service d'une aide à la décision.
A ce titre, le métier de veilleur est maintenant reconnu à Bercy puisqu'il existe une fiche de « veilleur stratégique » dans le référentiel métier des Ministères économique et financier. Des formations adaptées ont été développées spécifiquement.

D.S.

QUELLES PRATIQUES DE VEILLE DANS LES ENTREPRISES BRETONNES ?

C'est notamment pour répondre à cette interrogation que l'Arist Bretagne, avec les CCI de Bretagne, Bretagne Développement Innovation et la DIRECCTE, a mené une enquête auprès de 426 entreprises de la région.

TYPOLOGIE DES REPONDANTS :

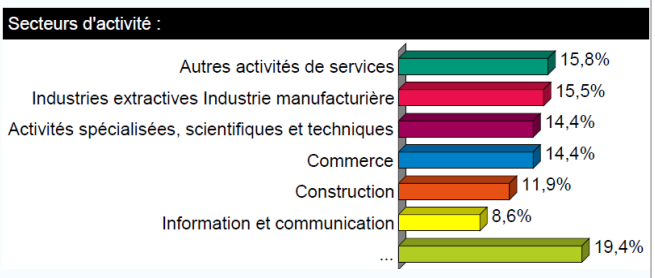

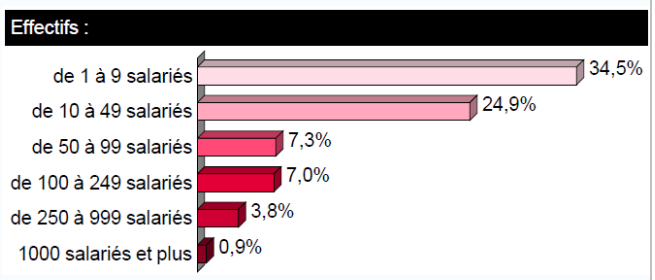

L'objectif de l'enquête était de recueillir et d'analyser les pratiques de veille et d'intelligence économique des entreprises bretonnes, de mesurer leurs difficultés, mais également les progrès accomplis dans ces domaines depuis 10 ans.

A QUOI SERT L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE ? LES PRATIQUES... LES DIFFICULTES...

A la question « Quelle importance votre entreprise accorde-t-elle à la veille ? à la protection de l'information ? au lobbying ? », 87,3 % des répondants jugent la veille importante, voire très importante contre 75,3 % pour la protection de l'information et 67,3 % pour le lobbying.

L'intelligence économique est, avant tout, perçue comme un moyen de d'anticiper les enjeux pour mieux définir sa stratégie (85,2 %), **de surveiller ses concurrents ou l'arrivée de nouveaux entrants** (67,4 %), **de développer de nouveaux produits ou services** (61,7 %). Ces trois 1ères finalités enregistrent une forte hausse comparativement à l'édition 2009. Elle permet également en priorité d'être à l'écoute de ses clients (61,3 %), de trouver de nouveaux débouchés ou se diversifier (57,7 %), de connaître les normes et la réglementation (55,2 %), d'améliorer les compétences (53,5 %), de trouver de nouveaux partenaires (52,1 %), d'accéder à de nouvelles technologies (50,9 %).

58,6 % des répondants ont mis en place une démarche de veille. Les pratiques de veille tendent à se diffuser dans les entreprises, tant par le nombre d'entreprises pratiquantes que par l'organisation de plus en plus collégiale. Le dirigeant devient de moins en moins l'instigateur exclusif de la veille et, de manière encore marginale, il peut être fait appel à des prestataires externes. A l'instar des années passées, **l'organisation de la veille est jugée perfectible par environ la moitié des répondants.**

LES INFORMATIONS LES PLUS RECHERCHEES sont celles sur les concurrents, les marchés, les nouveaux produits, les salons/manifestations, les technologies/Brevets. Comme les années passées, les données de marché et les informations sur les concurrents restent les plus difficiles à se procurer.

LE TOP 10 DES SOURCES OU ORGANISMES D'INFORMATION LES PLUS UTILISES sont les services web gratuits (74,4%), les clients (63,8%), la presse (61,5%), les fournisseurs (60,1%), les salons, missions (53,5%), les organismes professionnels (53,1%), les CCI (50,5%) et confrères d'autres entreprises (50,5%), les collaborateurs de l'entreprise (45,8%), les experts comptables, les conseillers juridiques (42,8%), les réseaux d'entreprises (38,7%). A l'instar de l'enquête précédente, le web gratuit et la presse sont de proportions équivalentes.

LA VEILLE SUR INTERNET : OUTILS UTILISES ET EFFICACITE

Les newletters et les fonctions avancées des moteurs de recherche renforcent leur primauté. Les outils de surveillance de pages web et, dans une moindre mesure, les réseaux sociaux progressent également de manière significative. 61,3% des entreprises jugent leur veille sur internet perfectible, même si l'efficacité semble globalement progresser. De manière générale, le recours aux outils de veille sur internet a progressé en 2 ans.

DIFFICULTES EXPRIMEES...

Les principales difficultés liées à la mise en oeuvre d'une démarche de veille sont principalement la difficulté à dégager du temps (74,6 %), viennent ensuite : l'analyse, le recoupement, la synthèse de l'information collectée (47,9%), la transformation des informations de veille en leviers d'action pour l'entreprise (43,9 %), le manque de compétences en veille (43,2 %), le manque de formalisation des informations collectées (remontées d'informations terrain, culture orale, visite salon...) (38,3 %), l'extraction de l'information utile parmi toutes les informations disponibles (35,7 %), l'identification des sources d'informations (32,9 %), le suivi de l'évolution rapide des informations (31,5 %). **Le manque de temps constitue la difficulté n°1 des entreprises en matière de veille et les compétences en veille demeurent insuffisantes.** La profusion d'informations sur le web renforce de manière significative la difficulté à extraire, analyser et recouper les informations utiles à l'entreprise. En matière de diffusion et d'exploitation des informations, les entreprises évoquent de nouveau les écueils rencontrés pour transformer ces informations de veille en leviers d'action.

Contact :
arist@bretagne.cci.fr
http://arist.bretagne.cci.fr

Les rencontres Veille Ouest

Ou « La veille dans tous ses etats»

Organisées sous l'égide de Bretagne Développement Innovation (BDI), les rencontres de Veille Ouest se sont tenues le 27 septembre 2011 à Rennes. Un projet ambitieux pour répondre à des besoins forts qui a permis de présenter aux professionnels publics et privés du grand Ouest les différentes applications de la Veille.

Dans un monde où les informations circulent à la vitesse d'un clic, la création d'un tel évènement était devenue une évidence pour BDI et ses partenaires. Ceci s'est traduit par l'organisation d'une journée d'échange et de découverte avec comme principal objectif de répondre concrètement aux questions des PME en matière de veille sous toutes ses formes. En choisissant pour thème « la veille dans tous ses états », les organisateurs ont ainsi établi un tour d'horizon des solutions offertes par la veille.

En guise d'introduction, la journée a débuté par une table ronde réunissant quatre chefs d'entreprises autour de **« la veille pour anticiper »**. Le matin et l'après midi, les participants ont eu le choix entre six ateliers interactifs autour desquels ont été abordé les thèmes de l'image et des réseaux sociaux, du marketing, du web en tant que source d'informations, de la concurrence et des ressources humaines.

Un atelier particulièrement ludique et pédagogique « quand la veille se la joue sérieux », qui s'adresse tant aux débutants qu'aux professionnels de l'information, a été créé à cette occasion.

La conférence **d'experts sur le thème de « la veille, entre fausses évidences et vrais défis »**, traitant de l'avenir de la veille : les acteurs, les évolutions marquantes, les nouveaux outils, les enjeux et les conséquences, a tenu lieu de conclusion à cette manifestation.

La fréquentation des Rencontres Veille Ouest a été à la hauteur des espérances : plus de 150 participants et 70 exposants de 3 typologies différentes : prestataires, éditeurs de logiciels et institutionnels.

En tant qu'acteur institutionnel de l'Intelligence économique en région Bretagne, la DIRECCTE Bretagne a participé à cette manifestation pour y présenter ses missions et l'espace **INFO Entreprises Bretagne**, outil d'information et d'orientation pour les dirigeants des entreprises bretonnes.

Outil expérimental mis en place le 10 janvier 2011 entre l'Etat et les acteurs locaux partenaires de l'accompagnement des entreprises (le Conseil régional, Bretagne Développement Innovation (BDI), le réseau consulaire, OSEO, Bretagne International, UBIFRANCE, INPI, CCEF, COFACE) **INFO Entreprises Bretagne** constitue la réponse bretonne de l'Etat et de ses partenaires qui prennent ensemble l'engagement d'informer et d'orienter les dirigeants des entreprises de la région de manière optimale et réactive.

INFO Entreprises Bretagne : le portail de l'Etat en Bretagne www.bretagne.pref.gouv.fr, rubrique Entreprises.

Dominique Dieulafait

Un outil d'autodiagnostic pour les TPE/PME

Autodiagnostic IE

Les Service de Coordination à l'Intelligence Economique en partenariat avec le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables propose aux chef d'entreprises de TPE/PME de réaliser un autodiagnostic d'intelligence économique.

Lien : http://www.economie.gouv.fr/scie/autodiagnostic-ie

Le décideur se posera notamment ces quelques questions :
Suivez-vous régulièrement :
- L'environnement économique du secteur d'activité de votre entreprise ?
- La législation et la réglementation s'appliquant à l'entreprise ?
- Les tendances et évolutions prévisibles du marché ?
- L'évolution prévisible du coût de vos matières premières ?
- L'évolution des besoins et attentes de vos clients ?
- Vos concurrents (nouveaux produits, projet de délocalisation, croissance externe…) ?
- Vos fournisseurs (santé financière, principaux clients…) ?
- L'image de votre entreprise (dans la presse - y compris à l'international - , sur internet : réseaux sociaux, forums, blogs, etc.) ?
- L'action des associations, des « Think Tanks », des ONG s'intéressant à votre secteur d'activité ou à votre entreprise ?
- Avez-vous recensé les sources d'informations internes et savez-vous les valoriser et les exploiter (savoir-faire du personnel, rapports du service après vente, rapport d'étonnement concurrentiel…) ?
- Avez-vous mis en place un dispositif de collecte de l'information (internet, abonnement à des bases de données, réseaux humains…) ou vous appuyez-vous sur des prestataires extérieurs (recherche de données, réalisation d'études, etc.) ?
- Développez-vous des partenariats avec des entreprises proches géographiquement et/ou en terme de secteur d'activité (échange d'informations, participation collective à des salons…) ?
- Avez-vous identifié les opportunités de développement à l'international pour votre entreprise ?
- Bénéficiez-vous d'un accompagnement à l'international (réseau des CCI, Ubifrance, Conseillers du Commerce Extérieur de la France, agences de développement régional…) ?
- Avez-vous une politique active dans les domaines technologiques et de la propriété industrielle (veille et recherche sur les bases de données de brevets, évaluation des risques de contrefaçons…) ?

Une cartographie de methodes et d'outils

Le service Infodoc de l'Ordre des Experts-comptables présente une cartographie de méthodes et d'outils gratuits pour mettre en œuvre une veille sur Internet. La carte permet de déplier dynamiquement les thématiques suivantes : Qu'est-ce que la veille ? Organiser sa veille ; Diffuser les résultats de sa veille ; Sources à consulter / comptes à suivre.

Lien :
http://www.mindomo.com/fr/view?m=08ef5f9e8fa6422eb503077f8c7e4c21

EN BREF…

METHODOLOGIE

Evolution du métier de veilleur et de ses compétences

Cette présentation des évolutions du métier de veilleur s'intéresse à l'impact du web sur les pratiques de la veille, sans oublier de rappeler que de nombreuses compétences actuellement (et de tout temps) demandées aux veilleurs ne se voient pas modifiées par le web, mais au contraire renforcées…
Lien : http://caddereputation.over-blog.com/article-evolution-du-metier-de-veilleur-et-de-ses-competences-86830649.html

Faire de la veille concurrentielle

Au sein d'une petite structure ou dans une entreprise de renommée internationale, dans un secteur à la pointe de la technologie ou à l'activité traditionnelle, effectuer une veille stratégique récurrente s'avère bénéfique, aussi bien pour vous que l'entreprise qui vous emploie. Il est bon de garder en permanence un oeil sur l'actualité de son environnement pour détecter l'arrivée de nouveaux arrivants ou identifier les décisions stratégiques majeures d'un concurrent important…
Lien : http://www.journaldunet.com/management/efficacite-personnelle/veille-strategique/?f_id_newsletter=5644

Faire de la veille, c'est aussi laisser parler l'émotion et l'intuition

Tel est le crédo de Fabienne Windels-Monfort, responsable de la veille technologique chez Sirris, le centre collectif de l'industrie technologique belge. Dans cette interview, elle nous dévoile comment l'intuition de veilleurs, au travers de rapports d'étonnements, a permis à des PME belges de sauvegarder et de reconquérir leurs marchés.
Lien vers la vidéo :
http://www.youtube.com/watch?v=Z_Ee0UEleBk&feature=player_embedded

OUTILS GRATUITS

Exploiter l'information brute

Dans un monde d' « infobésité », l'information brute, on le sait, n'est plus nécessairement ce qui sert le plus les entreprises. L'avalanche de données et de récits s'avère souvent anxiogène. Un grand nombre d'entreprises, d'internautes, prêtent donc une attention aussi importante, si pas plus importante, au travail de sélection, d'édition, de présentation voire d'emballage de l'information…
Lien :http://www.intelligencestrategique.be/site/ase_is-fr/entreprise-globale/les-meilleurs-outils-de-curation-d-information-et-quand-les-utiliser.html

DU COTE DE GOOGLE

Evolution de l'algorithme de recherche Google

Le site SEOMoz met en ligne les principales modifications d'algorithmes de Google intervenues entre 2000 et 2011…Lien :
http://www.seomoz.org/google-algorithm-change

RESSOURCES

Thèses de doctorat

Le moteur de recherche theses.fr donne accès au signalement des thèses en préparation dans les universités. La description de plus de 65 000 thèses en cours, recensées auparavant dans le Fichier central des thèses, est désormais accessible…
Lien :
http://fil.abes.fr/2011/09/27/la-recherche-doctorale-en-cours-signalee-dans-theses-fr/

Information scientifique et technique

Les ressources scientifiques et techniques en libre accès constituent un fonds documentaire complémentaire assez conséquent : environ 20% des articles scientifiques sont accessibles gratuitement. L'objectif de cet article est de présenter quelques « outils » qui facilitent la recherche documentaire et la mise en place d'une veille scientifique des ressources …
Lien : http://blog.mysciencework.com/2011/09/05/linformation-scientifique-et-technique-en-libre-acces-recherche-et-veille.html

Décisions de la justice administrative

La "Base de jurisprudence" d'accès aux décisions de portée significative rendues par le Conseil d'Etat (CE) et les cours administratives d'appel (CAA) a évolué. Un manuel d'utilisation de la base ArianeWeb est proposé ici…
Lien : http://www.precisement.org/blog/La-base-ArianeWeb-des-decisions-de.html

Numérisation de livres protégés

La Commission européenne recommande l'intensification des efforts en matière de numérisation des œuvres culturelles, après un rapide état des lieux de la contribution de chaque État membre à Europeana, le projet de bibliothèque numérique européenne lancée en novembre 2008 et dont la France est aujourd'hui le deuxième contributeur, derrière l'Allemagne…
Lien : http://www.numerama.com/magazine/20377-bruxelles-veut-intensifier-la-numerisation-de-livres-proteges.html

INTERNET

L'avenir du Web

Les ingrédients du web de demain sont déjà là. Comprenez par là qu'en décortiquant les bons signaux, vous pouvez avoir une vision assez fiable de ce à quoi vont ressembler les usages en 2015…
Lien : http://www.fredcavazza.net/2011/07/07/les-leviers-dinnovation-du-web-pour-les-5-prochaines-annees/

Web 3.0 : état des lieux et perspectives d'avenir

Cette étude d'étudiants de l'Université de Limoges, a été réalisée sous la direction d'un de leurs enseignants…
Lien : http://www.les-infostrateges.com/article/1109383/le-web-30-etat-des-lieux-et-perspectives-d-avenir

BERCY SENSIBILISE A LA VEILLE

L'Institut de la Gestion Publique et du Développement Economique (IGPDE) et le Service de Coordination à l'Intelligence Economique (SCIE) ont organisé à Bercy les deux dernières Assises de la formation à l'intelligence économique dont l'objectif est de créer les conditions d'une rencontre entre l'offre et la demande de formation en intelligence économique.

L'IGPDE propose, par ailleurs, aux agents des ministères économique et financier un parcours de formation en intelligence économique (IE). Cette formation s'articule en quatre modules qui vont de la sensibilisation à l'IE jusqu'à la formation au nouveau métier de veilleur.

Les sessions couvrent ainsi les thématiques suivantes :

1- historique de l'IE, rôle des pouvoirs publics, enjeux pour les PME, sécurité du patrimoine informationnel et sécurité des systèmes d'information ;

2- structures mises en place et actions menées en matière d'IE au sein des ministères économique et financier ;

3- concepts et enjeux de la veille stratégique, méthodologie et mise en place d'un plan de veille ;

4- aspects opérationnels au travers de l'utilisation d'Internet : identification des sources, mise en place de surveillances, exploitation et valorisation des données collectées à des fins d'éclairage, d'aide à la prise de décision et d'anticipation.

Contact à l'IGPDE : RECIT, tél 01.57.53.22.22,
mél info.igpde@finances.gouv.fr

ENTRETIEN AVEC ALPHA DIALLO

FONDATEUR ET DIRIGEANT DE L'AGENCE HELP MANAGEMENT

Les activités de veille sont-elles réservées aux spécialistes ?

Les activités de veille ne sont pas réservées aux seuls spécialistes. Les dispositifs de veille peuvent avoir des configurations et modes opératoires très variés, plus ou moins répartis dans l'organisation ou informels, plus ou moins ciblés ou spécialisés, plus ou moins automatisés. Les applications logicielles et outils sont nombreux et évoluent à l'instar de sources d'information aux accès démultipliés, du Web, et de l'évolution des briques technologiques qui alimentent le développement de l'économie numérique et mondialisée. Cependant, nous le rappelons avec force et vigueur comme bien d'autres spécialistes du domaine, la veille repose sur un état d'esprit mais est aussi affaire d'intuition.

Vous parlez d'intuition, comment est-elle impliquée dans la veille ?

L'intuition ne peut être confondue avec la créativité, l'imagination ou même les croyances… même si elle les côtoie dans une dynamique socio-professionnelle, et culturelle, à la fois réflexive, de recherche de nouveauté et de transversalité. L'intuition s'alimente par la captation d'idées, de faits marquants, l'observation de situations, de mouvements d'acteurs et de tendances sur des périmètres nécessairement et préalablement assez bien connus.

Ce qui justifie l'état de veille est, entre autres, un besoin d'envisager différemment ou plus précisément, un périmètre donné. Les fameux signaux faibles ne se détectent qu'avec une forme d'intelligence qui ne peut être que collective, même si développée individuellement par ailleurs, et si des questionnements sont posés, partagés et alimentés par des informations sur tout ou partie de l'actualité d'un secteur, d'une filière, d'un domaine transverse ou d'une zone géographique.

Comment acquérir les compétences nécessaires à cette activité ?

Ce que l'on nomme la veille, d'un terme sans doute très générique et polysémique, est également une activité professionnelle. Ce qui sous-entend le développement de compétences spécifiques. Ces dernières sont complémentaires et très imbriquées à des pratiques et métiers plus classiques et mieux circonscrits relevant des études, du juridique, du réglementaire, du financier, du conseil, de l'informatique, de la communication, etc.

Les compétences en matière de veille doivent s'acquérir même si jusqu'à un certain niveau elles peuvent être le fruit d'une improvisation pragmatique ou d'une recherche d'efficience répondant à un besoin. L'ADBS, Association des professionnels de l'information en partenariat avec l'agence conseil Help Management, a répondu aux attentes formulées par le SCIE et l'IGPDE avec une conviction maintes fois démontrée par l'expérience de nombreuses actions de formation et d'accompagnement menées dans des contextes, publics ou privés : la professionnalisation des collaborateurs dans les organisations, en matière de veille, a du sens, quels que soient leurs origines, profils ou activités. Bien au contraire, la diversité des profils réunis dans une même session constitue une richesse d'échange, permet de relier plus fortement des préoccupations semblant a priori assez éloignées, augmente la pertinence des réflexions par une vision plus globale et transversale. La veille forme une boîte à outils, de méthodes et de techniques qui s'appréhendent au mieux par des cas concrets et le partage d'expériences : elle est opérationnelle au service d'une stratégie, elle est pertinente pour adapter des tactiques.

Comment sont organisées les deux sessions de formation consacrées à la veille ?

Les deux sessions *(cf ci-contre 3 et 4)* qui ont été initialement conçues pour accompagner un projet de dispositif ministériel et une volonté de développer une culture spécifique, n'ont évidemment pas la prétention de tout apprendre à tout le monde. Par contre, elles apportent des grilles de lectures, des cadres méthodologiques et même des astuces, distillés par les animateurs capitalisant une vraie expérience de mise en place de systèmes et dispositifs de veille. Les retours que nous avons à ce jour, au terme de plus d'une dizaine de sessions et d'évaluations individuelles de responsables/encadrants comme de collaborateurs, et sans vouloir tomber dans l'autopromotion, démontrent l'utilité et la pertinence de ces actions de formation. Nous sommes ainsi confortés dans cette démarche que nous menons conjointement avec nos partenaires, et qui bénéficie utilement de retours d'expériences partagés et réguliers pour son amélioration.

BERCY SENSIBILISE A LA VEILLE (SUITE)

Comment amenez-vous votre public du concept de veille stratégique à la mise en œuvre opérationnelle ?

Le module d'initiation à la veille stratégique permet de mieux comprendre en quoi cette capacité particulière d'une organisation relève de compétences à la fois individuelles et collectives, mais aussi d'une volonté managériale permettant de structurer cette activité transverse. Il nous semble un bon préalable au second qui le complète par une approche bien plus opérationnelle où l'exposé et la pratique des techniques et outils prennent le pas sur une nécessaire réflexion préalable sur l'organisation elle-même. Alors que le premier module permet de se familiariser avec les éléments clefs de ce que l'on nomme la veille stratégique, de la positionner dans une organisation, d'apprendre à dissocier les moyens des finalités mais également à formuler des questionnements clefs avant de se lancer dans un paramétrage d'applications ou une affectation de ressources, le second module propose de mieux organiser et mettre en œuvre une surveillance opérationnelle en tant que telle. La surveillance n'a de sens que si les objectifs sont bien définis, que si les résultats attendus ont été quelque peu clarifiés en termes d'impacts ou seulement d'utilité. La veille comprend potentiellement des activités de recherche d'information, de surveillance et d'études qui sont complémentaires. Parmi ces trois types, c'est la surveillance qui a connu les évolutions les plus conséquentes ces dernières années avec l'avènement du numérique et de l'Internet comme média majeur… même s'ils ne remplacent sûrement pas entièrement les autres sources, humaines comprises, ainsi que le contact avec le terrain, ou encore les échanges et rencontres informels, sinon la capacité de réfléchir.

Au regard de cette expérience, quel serait selon vous le message à faire passer auprès des décideurs pour développer une démarche de veille stratégique au sein de leur structure ?

Une démarche de type veille stratégique est nécessairement collective et s'accompagne d'une mobilisation des collaborateurs ainsi que celle du management intermédiaire. Un des préalables est sans doute de développer une écoute réelle de ses collaborateurs, entendons par là d'utiliser les voies et moyens les plus efficients de la situation afin de laisser une possibilité d'implication de ces derniers à la stratégie en tant que telle. Il n'y aura de participation durable et convaincue que si les collaborateurs ont le sentiment d'être des parties prenantes à part entière de la vie de leur organisation et de sa destinée. La veille stratégique est une histoire d'intelligence collective sinon de management et de coordination transverse.

Quelle sera votre conclusion ?

Nous vous avons exposé ici ce qui constitue la « philosophie » de ces actions de formation que nous avons conçues pour un public diversifié, même spécialisé, dont la caractéristique première doit être la curiosité dans un monde en mutation. L'objectif est d'en ressortir avec de vraies pistes de réflexion et d'action.

L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE UNE CHIMERE QUI MORD

L'intelligence économique (IE) ne se paye pas de mots, ne se satisfait pas de généralités. Une fois qu'il a été dit :
• qu'elle a à peu près autant de définitions que d'auteurs,
• qu'elle ne doit pas être confondue avec l'espionnage économique (malgré l'ambiguïté entretenue par nombre d'acteurs du secteur),
• qu'elle regroupe des pratiques adaptables à tous types d'entités : PME, grandes entreprises, organisations non-gouvernementales, associations, régions, administrations,...,
• qu'elle recouvre plusieurs dimensions : management, veille, analyse, *knowledge management*, protection et influence,... et bien que dire de plus ?

Il faut alors affiner le concept, et là il ne s'agit plus d'intelligence économique mais de chacune des dimensions évoquées ci-dessus, et nous rentrons alors dans les domaines des spécialistes. C'est la raison pour laquelle il semble plus adapté d'approcher le sujet par un livre regroupant des expertises. C'était tout simplement le seul support pouvant prétendre à un début d'exhaustivité. Nous disons "un début" car, du fait de contraintes éditoriales liées au genre « Boîte à outils », Nicolas Moinet et moi-même avons dû renoncer à une bonne vingtaine d'« outils ».

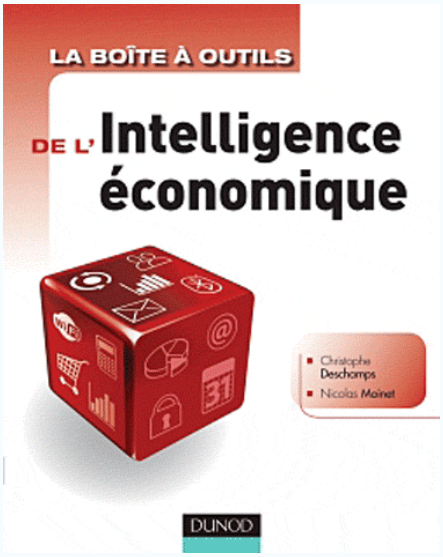

Christophe Deschamps est co-auteur de l'ouvrage « La boîte à outils de l'Intelligence économique » avec Nicolas Moinet (Cf article « A Poitiers, une formation innovante … Lettre IE Bercy juin 2011)

L'intelligence économique est en train de devenir une discipline universitaire et c'est tant mieux.

C'est sans doute par cette sensibilisation que l'ambiguïté sera levée sur ses pratiques et qu'une meilleure compréhension globale de ses objectifs sera donnée. Le risque serait toutefois de lui faire subir un traitement trop académique, c'est-à-dire de la disséquer sans prendre le temps de remettre en place les morceaux et d'en montrer la dynamique.

La question centrale est classique, c'est celle de la relation du tout aux parties : soit l'IE est considérée comme une addition de pratiques de veille, de marketing stratégique, de sécurité / sûreté, de gestion des connaissances et d'influence et il est possible finalement de traiter chaque partie indépendamment du tout, soit la somme des parties est considérée comme supérieure au tout. Le fait est qu'il n'y a pas une vérité sur la question mais des décisions en acte. Des décisions et donc des décideurs prêts à prendre des risques pour améliorer les performances de leur organisation, trouver de nouveaux leviers de différenciation d'avec la concurrence, innover,…

Dans une démarche d'IE, le décideur va donc :
• tenter de mettre son organisation **en intelligence** avec son environnement ;
• faire en sorte qu'elle œuvre **en bonne intelligence** avec ses clients/usagers/partenaires et pourquoi pas, concurrents (compétition/coopération, collaboration, *benchmarking*) ;
• mettre en oeuvre les conditions d'émergence de l'**intelligence collective** en interne (*knowledge management*).

L'intelligence économique c'est une volonté managériale en acte ou bien ça n'existe pas. Et donc, donnons raison à ceux qui disent que ce n'est qu'un assemblage d'éléments préexistants : une tête de lion, un corps de chèvre, une queue en tête de dragon, en un mot une chimère.

Ils ont raison mais oublient une chose : la Chimère, la vraie, a eu une action sur les hommes qui y ont cru. La crainte qu'elle engendre les a amenés à faire des choix : modifier leur route pour l'éviter ou mener des actions héroïques pour la tuer et se couvrir de gloire. A la différence de la Chimère, l'intelligence économique ne devrait pas faire peur. Elle partage toutefois un point commun avec elle : elle est un concept opératoire. Vouloir la mettre en œuvre ressort nécessairement d'un choix stratégique. Une fois « implantée », elle va modifier les routes stratégiques à prendre et amener l'organisation à se mettre en ordre de bataille pour atteindre ses nouveaux objectifs. Elle est donc nécessairement le fruit d'une vision, individuelle ou collective, amenant à un choix initial qui sera déterminant. Comme tout projet humain un tant soit peu ambitieux, elle est une provocation du réel par l'imaginaire, du présent par le futur tel qu'on veut le voir advenir.
La chimère intelligence économique devient plus qu'un assemblage de morceaux dès lors qu'une volonté découlant d'une vision lui donne vie. C'est une chimère en prise sur le réel, une chimère qui mord.

Propos de Christophe Deschamps sur le blog www.outilsfroids.net repris et adaptés à ces colonnes

EN BREF…

METHODOLOGIE

Cartographie de l'information

L'intérêt de la cartographie de l'information est présenté, sous ses différentes formes : réseaux humains, relations entre acteurs économiques, produits, marchés, documentaires (veille scientifique sur des corpus de brevets etc.).
Lien : http://www.actulligence.com/2011/12/06/cartographie-information-outil-d-entrerpise/

Aspects juridiques des pratiques de veille

Au travers du cas concret de l'utilisation d'un outil d'agrégation d'informations, cette présentation aborde les aspects juridiques des pratiques de veille.
Lien : http://paralipomenes.net/wordpress/archives/6587

Confidentialité de l'information

Un panorama de différents dispositifs juridiques prévus pour garantir la confidentialité de l'information est dressé en allant de la protection des personnes physiques à la protection des secrets des affaires.
Lien : http://www.les-infostrateges.com/article/1112390/la-confidentialite-de-l-information-face-au-droit

De la veille au cycle de renseignement

lLe processus de la veille est proche du cycle du renseignement puisqu'il nécessite de définir des priorités de surveillance, de collecte et de vérifier les informations avant de les analyser et de les exploiter, et de les diffuser.
Lien : http://www.huyghe.fr/actu_122.htm

OUTILS GRATUITS

Les moteurs de recherche utilisés en France

Un classement de l'audience des moteurs de recherche en France établi par Médiamétrie/Netratings et repris par le Journal du Net place Google en tête (85 %) puis son service Google Images. Viennent ensuite Bing (15,8 %) et Ask (14,7 %) juste devant Yahoo.
Lien : http://www.journaldunet.com/ebusiness/le-net/top-5-moteurs-de-recherche/

Zanran, un moteur de recherche de statistiques

Ce moteur de recherche est spécialisé dans la recherche des données statistiques dans différents types de formats.
Lien : http://www.zanran.com/

Followeye, pour la recherche instantanée

Cet outil permet d'effectuer efficacement des recherches par mots clés en temps réel sur les médias et les réseaux sociaux dans sept langues européennes.
Lien : http://followeye.com/

RESSOURCES

Le portail des données publiques data.gouv.fr est ouvert

Le gouvernement français a ouvert son portail » data.gouv.fr » qui permet un accès libre et une réutilisation gratuite d'un très grand nombre de données publiques. Il propose déjà 350.000 jeux de données publiques provenant de 90 producteurs…
Lien : http://www.gouvernement.gouv.fr/gouvernement/le-portail-des-donnees-publiques-datagouvfr-ouvre-avec-352000-jeux-de-donnees-disponibl

Un nouveau moteur de recherche pour CURIA

Le site CURIA de publication de la jurisprudence de la cour de justice européenne et du tribunal de première instance de l'Union européenne propose désormais un nouveau moteur de recherche permettant une recherche avancée selon différents critères tels que l'état des affaires, la juridiction, le type de documents etc.
Lien : http://curia.europa.eu/juris/recherche.jsf?language=fr

Accès aux ressources de l'Union européenne

Le moteur de recherche **Searcheuropa.eu** réalisé par le centre européen de journalisme (www.eu4journalists.eu) permet de lancer une recherche sur les millions de pages du site Europa, avec une possibilté de filtrage par type (*Law, Blog*) ou par format (*PDF, Word*).
Lien : http://searcheuropa.eu/

Une liste des ressources européennes est, par ailleurs, accessible sur le site de l'ENA.
Lien : http://www.ena.fr/index.php?/fr/recherche/Ressources-documentaires/annuaire-sites-internet/Union-europeenne

Thèses de la communauté française de Belgique

Ce site rassemble et donne accès aux thèses de neuf universités de la Communauté française de Belgique alimentés par les scientifiques, chercheurs, étudiants.
Lien : http://www.bictel.be/

OpenDOAR, dépôts d'archives internationales

OpenDOAR propose en accès libre aux archives d'un grand nombre de pays. Cet entrepôt de données a été initié par les universités de Nottingham et de Lund, en collaboration avec l'OSI (Open Society Institute), le JISC (Joint Information Systems Committee), le CURL (Consortium of Research Libraries) et SPARC Europe etc.
Lien : http://www.opendoar.org/

INTERNET

France numérique 2012-2020 : bilan et perspectives

A l'occasion des 4es Assises du numérique, Eric Besson a présenté le bilan et les perspectives du plan France numérique 2012-2020. Le numérique est un élément essentiel de l'outil industriel et de capacité d'innovation. L'économie numérique représente 3,7 % de l'emploi en France et contribue à hauteur de 5,2 % au PIB et à 7,9 % de la valeur ajoutée totale du secteur privé…
Lien : http://www.economie.gouv.fr/france-numerique-2012-2020-bilan-et-perspectives

Conception et réalisation
SCIE - Département
outils de veille et
e-communication

Directeur de la publication
Frédéric Lacave, Coordonnateur ministériel à l'intelligence économique

Rédaction du numéro
Jean-Michel Jarry
Claudine Mesnard
Pierre Cros
Dominique Sabatté

Abonnement par courriel : IE.Bercy@finances.gouv.fr

http://www.economie.gouv.fr/intelligence-economique/